

Claude Larochelle: Selon Marcel Aubut, Ted Turner tente de déstabiliser les Nordiques pour forcer la vente de l'équipe.

Maurice Dumas: Les Expos condamnés à gagner en 94.

Guy Lafleur: À Los Angeles, Gretzky n'a pas le goût de fêter.

André-A. Bellemare: Une nouvelle ZEC-saumon : Rivière St-Jean-Saguenay

Jean-Yves Thériault : la fierté acadienne



Les frères La Roche: atterrissage parfait



La danse en ligne fait un raz de marée au Québec

Page C-1

Les aînés quittent leur retraite

5 pages spéciales



Faites des économies substantielles!
Abonnez-vous :
647-3333 (Québec)
ou au 1-800-463-2362 (régions)
LE SOLEIL

LE SOLEIL

LE BON SERVICE
ne vous coûte pas un sou de plus.
Abonnez-vous :
647-3333 (Québec)
ou au 1-800-463-2362 (régions)
LE SOLEIL

DIMANCHE 20 MARS 1994

QUÉBEC, 96¢ ANNÉE, NO 81
66 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLETTE

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24 T.V.Q. 0.30 4.04

MONTREAL-OTTAWA 60¢ Plus T.P.S. T.V.Q.

50¢ Plus T.P.S. T.V.Q.

LE SPORT



Brassard fait revivre Lillehammer

Jean-Luc Brassard s'est amusé ferme hier à Lac-Beauport et le roi des bosses a ajouté le titre canadien à sa couronne déjà bien garnie. **S-26**

LA RÉGION

La fermeture de la Scierie Leduc réclamée

La CSD va demander à la Cour de faire cesser toute activité à la Scierie Leduc de Saint-Émile dans l'espoir de régler un conflit vieux de presque six ans. **A-3**

NATIONS UNIES

Le « cache-sexe » des pays riches

Si l'ONU n'est que le bouc émissaire des pays riches, vaut peut-être mieux la mettre à la poubelle, a dit à Québec le Dr Chris Giannou, un médecin qui en a vu des théâtres de guerre. **A-4**



L'INDEX

Agenda	C-5 et C-6
annonces classées	B-3 à B-8
Bandes dessinées	C-16
Ce soir à la télé	A-8
Décès	B-8 et B-9
Échecs / Scrabble	B-8
Économie	A-7
Feuilleton	B-6
Horoscope de la semaine	B-8
La parole aux lecteurs	A-6
Le Monde	A-5 et A-6
Le Rock	B-1
L'univers électronique	C-2
Magazine	Cahier C
Mots croisés / Mot mystère	A-8
Religions	B-9
Santé	C-14 et C-15
Secrets de... coulisses	B-2
MAXIMUM SPORTS	Cahier S

LA MÉTÉO

Nuageux avec éclaircies, partiellement nuageux cet après-midi, max. 2, min. -8. **A-8**

Nuit tragique dans un chalet des Bois-Francs Deux morts dans un incendie

SAINTS-MARTYRS-CANADIENS — Des pleurs et de l'incompréhension... voilà tout ce qu'a laissé derrière lui l'incendie qui a complètement détruit, hier, un chalet du lac Nicolet à Saints-Martyrs-Canadiens, à 40 km au sud-est de Victoriaville et emporté avec lui deux jeunes de la région des Bois-Francs.

par FRANÇOIS POULIOT
LE SOLEIL

Dominique Baril, 19 ans et Louis Genest, 17 ans, sont demeurés prisonniers du brasier. Les deux victimes participaient à une rencontre d'amis qui avaient eu lieu plus tôt en soirée et à l'instar de sept autres camarades avaient décidé de coucher au chalet.

Les flammes ont été découvertes vers 5 h 30. Réveillé par des crépitements, le fils du propriétaire, Martin Lemay, s'est rapidement pointé au chalet voisin pour donner l'alarme.

« Il est arrivé en bobettes et a dit vite, il y a le feu, et il est reparti aussitôt pour aller secourir ses copains. J'ai jeté un coup d'oeil par la fenêtre et j'ai vu que tout flam-bait », a raconté quelques heures plus tard le voisin, M. Paul Houde.

Ce dernier a immédiatement contacté la Sûreté du Québec. « Des jeunes ont sauté par les fenêtres du deuxième. Je suis sorti pour voir, mais il n'y avait rien à faire, les flammes étaient trop intenses », a ajouté le voisin.

Partis de Ham-Nord, à une vingtaine de kilomètres du lieu du sinistre, les pompiers ont mis 30 minutes à arriver. Ils ont dû cheminer par des routes sinueuses et accidentées. Les trois derniers kilomètres, ceux séparant l'église du chalet, étaient complètement glacés et le chemin était difficilement carrossable.

« Lorsqu'on est arrivé, tout était écrasé ben dur », a indiqué le chef des pompiers de Ham-Nord, Paul Taschereau.

Une quinzaine de pompiers se sont affairés à percer la glace du lac Nicolet pour pouvoir arroser ce qui restait de brasier.

Pendant ce temps, réfugiés dans le chalet de Paul Houde, les sept rescapés (quatre garçons et trois filles) étaient complètement dépassés par les événements. « C'était la panique, ça pleurait. Les jeunes pensaient à leurs deux amis pris à l'intérieur. Il y en avait aussi un, brûlé aux épaules, à la nuque et au dos, qui gémissait ».

Tous ont été transportés à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska vers 7 h 30. Selon la police, deux sont gravement blessés, souffrant de brûlures sévères. Les cinq autres ont souffert de chocs nerveux.

La cause du sinistre n'a pas été

établie et on doute de pouvoir un jour l'établir, l'incendie ayant fait trop de ravages. L'hypothèse la

plus répandue veut que les flammes aient pris naissance dans la cheminée du bâtiment. À leur

coucher, vers 2 h 30, les jeunes auraient mis quelques bûches dans le poêle à combustion lente.

Photo en page A-3

Le Canadien stoppe l'élan des Nordiques



Les Bleus ont raté une chance en or de s'approcher d'une place dans les séries de fin de saison alors que le Canadien a mis fin à leur séquence de 7 matches sans revers. Après la rencontre, Pierre Pagé a fait une sortie des plus virulentes contre le Tricolore.

Textes en S-29 à S-31



Le recteur de Laval pourra gagner jusqu'à 198 000 \$ par an

SAINTE-FOY — Le salaire du recteur de l'université Laval pourra atteindre le maximum de 198 000 \$ par année, d'après la nouvelle échelle de traitement, adoptée mercredi soir par le conseil d'administration de l'établissement.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

Le conseil a aussi modifié les avantages que touchera le recteur à la fin de son mandat. Selon les règles qui prévalaient jusqu'ici, après avoir quitté son poste, le recteur conservait la sécurité d'emploi et recevait une rémunération égale au traitement correspondant à l'échelon le plus élevé de l'échelle de traitement qui lui est applicable (professeur).

Les nouvelles règles sont plus généreuses. L'ex-recteur pourra toucher, la première année, un traitement égal à 90 % du salaire reçu durant la dernière année de son mandat. Pour les deux années suivantes, ces avantages sont di-

minués de 10 % par année.

Actuellement, le salaire annuel du recteur, M. Michel Gervais, est de 153 824 \$. À cela s'ajoute des « frais de fonction », c'est-à-dire un compte de dépenses qui ne nécessite pas de pièces justificatives, et des avantages sociaux comparables à ceux des professeurs titulaires de l'université. La nouvelle échelle de traitement adoptée par le conseil ne s'applique pas immédiatement. Le salaire du recteur est gelé à son niveau actuel pour l'année en cours, comme pour tout le personnel de l'université, en accord avec la loi 102.

Le dernier conseil d'administration a aussi adopté de nouvelles échelles de traitement pour les

vice-recteurs, les vice-recteurs adjoints et le secrétaire général. Ainsi un vice-recteur (ils sont cinq) pourra gagner jusqu'à 162 000 \$ annuellement, s'il est vice-recteur exécutif, ou 148 000 \$, s'il est vice-recteur sectoriel. Pour les vice-recteurs adjoints et le secrétaire général, le sommet de l'échelle de traitement a été fixé à 132 000 \$.

Les règles du jeu fixant le traitement des hauts dirigeants universitaires ont été complètement modifiées. Auparavant, leur salaire était établi en fonction de l'échelon le plus élevé des professeurs titulaires dans l'échelle « A » de la convention collective liant l'université à son syndicat de professeurs.

Dans le cas du recteur, l'ancienne échelle prévoyait qu'il recevait le traitement d'un professeur majoré de 85 %, auquel pouvait s'ajouter une prime de

performance de 10 %. Pour les vice-recteurs, l'échelle prévoyait qu'ils recevaient le traitement d'un prof majoré de 60 % (vice-recteur exécutif) ou de 50 % (vice-recteurs sectoriels). Ils avaient aussi la possibilité de toucher une prime de performance de 10 %.

Restrictions budgétaires
L'université Laval vit, depuis six mois, à l'heure des restrictions et au rythme d'un plan de restructuration budgétaire et administrative qui vise à récupérer 17 millions \$ pour permettre de boucler, sans déficit, le prochain budget.

Au cours d'une récente réunion du conseil universitaire, le recteur Gervais avertissait la communauté universitaire que cette exercice « supposait évidemment un examen critique de nos activités, de nos modes de gestion, de l'utilisation de nos ressources et de nos structures ».

G20 1993 299\$ par mois

J30 1993 549\$ par mois

Q45 1994 899\$ par mois

PRIX COURANT
G 26 440\$
J 43 150\$
Q 69 000\$

INFINITI MARQUE LE TEMPS

Le crédit-bail « sans souci », c'est tout simple : à l'achat de l'un de nos véhicules de grande classe, vous ne déboursez que le montant correspondant à l'usure et l'entretien de la voiture pendant 48 mois. La responsabilité est assurée par Infiniti Canada. La différence ? Vous restez propriétaire de la voiture pendant toute la durée du bail. Pour une mensualité comparable à celle d'une voiture de catégorie standard, vous pouvez maintenant profiter du confort, de la puissance et du luxe Infiniti.



G20 1993 J30 1993 Q45 1994

INFINITI QUÉBEC

5055, boulevard des Grands Québec (Québec)

Prenez un rendez-vous d'essai : (418) 528-2525

Liberté refusée au soldat Brown

PETAWAWA (PC) — Le jeune soldat du Régiment aéroporté canadien condamné à cinq ans de prison militaire pour son rôle dans le meurtre d'un adolescent Somalien devra demeurer en cellule en attendant le résultat de son pourvoi en appel, a statué hier un tribunal des forces armées.

Il n'aura fallu qu'une heure aux officiers de la cour martiale pour décider qu'il serait préférable de garder Elvin Kyle Brown en détention en attendant le résultat de sa démarche en appel.

À sa sortie de la salle d'audience, hier, le condamné âgé de 25 ans semblait particulièrement déprimé. « Il espérait pouvoir quitter les lieux à la fin de la journée, mais ça ne s'est pas déroulé comme ça », a dit son avocat Me Patrick McCann.

Plus tôt au cours de la journée, le para était revenu à la barre des témoins pour annoncer que si on lui rendait sa liberté, il occuperait un poste de paysagiste auprès de l'un de ses anciens employeurs d'Edmonton. Il manifestait également son intention d'habiter chez une tante d'Edmonton, au cas où on lui accorderait la liberté.

Me McCann a également fait savoir qu'il interjetait appel en cour d'appel militaire en invoquant deux motifs :

— son client aurait dû être jugé par un tribunal civil et non par les militaires eux-mêmes ;

— il a été condamné pour manquement à son devoir, un concept qui n'existe pas au-delà des institutions militaires.

L'avocat a indiqué qu'il réclamerait de nouveau la remise en liberté de son client devant la chambre d'appel du tribunal militaire. Me McCann estime de plus qu'un jury civil aurait certainement acquitté le soldat des graves accusations d'homicide involontaire coupable et de torture.

Le tribunal militaire a reconnu Brown non coupable de l'accusation de meurtre non prémédité.

Le parachutiste est le premier de six soldats à comparaître relativement au meurtre sordide de l'adolescent somalien Shidane Arone, commis par des casques bleus canadiens. Le procureur militaire de la poursuite, le lieutenant-colonel Peter Tinsley avait réclamé une peine de 15 ans d'emprisonnement.



Le Soleil, René Mathieu

La chasse aux voleurs

La vigilance — et la témérité — d'un gardien de sécurité du centre commercial Place Fleur de Lys a permis aux policiers de Québec d'arrêter deux suspects qui venaient d'acheter de la marchandise avec une carte de crédit volée. Après s'être rendu compte que les



Le Soleil, René Mathieu

deux hommes avaient utilisé une carte de crédit volée dans plusieurs magasins du centre, le gardien s'est lancé à la poursuite de la camionnette louée qui filait sur l'autoroute Laurentienne en direction nord. Au moins trois voitures de police ont alors pris la camionnette en chasse et ont finalement réussi à intercepter les deux suspects vers 11 h. De la marchandise, dont un compresseur, a été saisie.



Le Soleil, Jean Valleron

Les petits trésors des collectionneurs

Boutons de manchettes, dés à coudre, clés, serrures, jouets anciens... Depuis hier matin, une trentaine de collectionneurs mordu invitent le public à partager leur passion pour les objets rares, anciens ou inusités dans le hall du Musée de la civilisation. Les collectionneurs, venus de Québec, de la Mauricie et de l'Estrie, exposent leurs trésors jusqu'à ce soir.

En Bref

■ Cerf-volant et panne de courant

QUÉBEC — Des enfants ont provoqué une importante panne de courant, hier vers 16 h 45, lorsque leur cerf-volant a accroché une ligne à haute tension, rue Garagonthié. Le disjoncteur qui aurait normalement dû assurer la relève a flanché et 9000 abonnés d'Hydro ont été privés de courant dans Vanier et Charlesbourg. Les équipes d'urgence d'Hydro n'ont mis que 20 minutes à rétablir le service dans la majeure partie du territoire touché, sauf rue Marie-de-l'Incarnation, où quelque 200 abonnés étaient toujours dans le noir en soirée. Télévision Quatre-Saisons et Place Fleur de Lys ont aussi été touchés.

■ Accident mortel

SAINT-ZACHARIE — Un accident survenu vers 19h, vendredi, a coûté la vie à Steeve Grondin, 19 ans, de Saint-Zacharie, dans la Beauce. La victime circulait dans le rang 5 de la localité lorsque son véhicule est entré en collision avec la remorque d'un camion. Le camion sortait semble-t-il d'une cour et sa remorque bloquait l'autre voie. L'automobiliste ne l'aurait pas aperçue à temps.

■ Un plongeur se noie

QUÉBEC — Un jeune homme de 19 ans est mort, hier en après-midi, dans un accident de plongée survenu aux Escoumins. Le plongeur, dont on ne connaît pas l'identité pour le moment, demeurerait à Amos et était membre du club Octopus du Lac-Saint-Jean. Une douzaine de plongeurs de ce club participaient à la plongée d'hier. Son décès a été constaté à l'hôpital des Escoumins. La coroner Claudette Viens a été chargée de l'enquête.

■ Poulets fourrés, poulet futé

LE CAIRE (AP) — Un policier futé des services de sécurité de l'aéroport du Caire a repéré hier d'étranges formes dans trois poulets congelés passés dans un détecteur de métal. Vérification faite, il ne s'agissait pas de poulets aux oeufs d'or, mais bien d'une soixantaine de balles. Le propriétaire du bagage, Ahmed Ramadan, a expliqué qu'il ne faisait que rendre service à une femme qui lui avait demandé de porter les volailles à des amis d'Athènes. Le vol d'Egyptair à destination d'Athènes a décollé avec 30 minutes de retard, sans les poulets fourrés, confisqués, ni leur propriétaire, arrêté.

6/49
12-13-15-37-38-42
(complémentaire)
23

Sélect 42
2-7-16-21-36-39
(complémentaire)
14

mise-tôt
2-8-23-41
EXTRA
041622

LA QUOTIDIENNE
tirage du 19-03-94
6-2-5
8-4-2-6

Les nominations

Artiste canadien de l'année

Barenaked Ladies ☐
Céline Dion ☐
The Rankin Family ☐
The Tragically Hip ☐
Michelle Wright ☐

Meilleur vendeur

Bat out of Hell II: Back into Hell — Meat Loaf ☐
The Bodyguard — Whitney Houston ☐
Fully Completely — The Tragically Hip ☐
Get a Grip — Aerosmith ☐
Keep the Faith — Bon Jovi ☐

Meilleur vendeur francophone

L'album du peuple, tome 2 — François Pélusse ☐
Ça va bien — Kathleen Corridors — Laurence Jalbert ☐
Europe Tour — Roch Voisine ☐
Pelchat — Mario Pelchat ☐

Album de l'année

12 inches of snow — Snow ☐
The Future — Leonard Cohen ☐
Harvest Moon — Neil Young ☐
I'll always be there — Roch Voisine ☐
Rocking Horse — Alannah Myles ☐

Interprète féminine de l'année

Céline Dion ☐
Rita MacNeil ☐
Sarah McLachlan ☐
Anne Murray ☐
Alannah Myles ☐

Interprète masculin de l'année

Stef Carse ☐
Daniel Lanois ☐
John McDermott ☐
Snow ☐
Roch Voisine ☐

Groupe de l'année

Blue Rodeo ☐
The Jeff Healey Band ☐
Moxy Frivous ☐
The Rankin Family ☐
Rush ☐

Artiste instrumental de l'année

André Gagnon ☐
Ofra Harnoy ☐
John Arpin ☐
Jacques de Koninck ☐
Shadowy Men on a Shadowy Planet ☐

Meilleur artiste solo

Mario Pelchat ☐
Jann Arden ☐
Jim Witte ☐
Meryn Cadeil ☐
Charlie Major ☐

Meilleur nouveau groupe

Junhouse ☐
The Odds ☐
Sloan ☐
The Tea Party ☐
The Waltons ☐

Auteur-compositeur de l'année

Jann Arden ☐
Jane Siberry ☐
Sarah McLachlan ☐
Leonard Cohen ☐
Jim Cuddy-Gregg Keelor ☐

Meilleure chanteuse country

Joan Kennedy ☐
Anne Murray ☐
Anita Perras ☐
Shania Twain ☐
Cassandra Vask ☐

Meilleur chanteur country

Joel Feeney ☐
George Fox ☐
Ron Hynes ☐
Charlie Major ☐
Jim Witter ☐

Meilleur duo ou groupe country

The Blue Shadows ☐
Cassandra Vask & Russel de Carle ☐
One Horse Blue ☐
The Johnner Brothers ☐
The Rankin Family ☐

Meilleur album classique

Beethoven: sonate pour piano op. 10 no 1-3 — Louis Lortie ☐
Mozart: sonate pour deux pianos — Louis Lortie et Hélène Mercier ☐
Romantic works for Guitar — Norbert Kraft ☐
Schmelzer: sonates, Tafelmusik — Jeanne Lamont ☐
Symphonies des Noëls: a treasury of baroque christmas concerti — Les Violons du Roy de Québec ☐

Meilleur album classique — grand ensemble

Bartok: The miraculous mandarin; deux portraits; divertimento — Orchestre symphonique de Montréal ☐
Gluck: Ballet Pantomimes, Tafelmusik — Jeanne Lamont ☐
Handel: Concerti grossi, op. 3, no 1-6 — Tafelmusik ☐
Rachmaninoff: Piano concerto no 4, rhapsody on a theme of Paganini; five études tableaux — Toronto Symphony, Arthur Ozolins, pianiste, sous la direction de Mario Bernardi ☐
Stravinsky-Szymanowski, violin concertos — Orchestre symphonique de Montréal, Chantal Juillet, violoniste, sous la direction de Charles Dutoit ☐

Meilleure composition classique

Sleight of Hand — Jean Piché ☐
Three Poems — Peter Tielensbach ☐
Among Friends — Chan Ka Nin ☐
Divertimento for Harp and Strings — Milton Barnes ☐
Piano concerto — Malcolm Forsyth ☐



En route pour le gala des Junos

TORONTO (PC) — Les deux grandes superstars de la musique pop au Québec, Céline Dion et Roch Voisine, seront en vedette au gala des Prix Juno, télévisé ce soir à 20 h au réseau anglais de Radio-Canada.

Roch Voisine, qui tente une percée au Canada anglais après son immense succès en Europe et au Québec, animera le gala. De plus, il interprétera son grand hit, la chanson *Hélène*... en version anglaise.

C'est sa première apparition aux Junos, le pendant du gala de l'ADISQ au Québec. Comme baptême, c'est assez impressionnant. Quant à Céline Dion, animatrice l'an dernier, elle se limitera à interpréter une chanson.

Cette 23e présentation des Prix Juno se caractérise par son éclectisme. Alors qu'auparavant, les Dion et Bryan Adams raffaient tous les prix et étaient accusés de porter ombrage aux autres artistes, cette année, aucun artiste en particulier ne domine la liste.

Une foule d'artistes très prometteurs et appréciés au Canada anglais seront à surveiller : parmi eux, notons Sarah McLachlan, les Barenaked Ladies, Jane Siberry, les Tragically Hip, Blue Rodeo, Daniel Lanois, Alanah Myles et Snow.

On doit aussi noter le retour de Neil Young, en nomination dans deux catégories, de même que la persistance de Leonard Cohen, lui aussi en nomination dans deux catégories.



MINI FLEURS SUR MINI POIS

LA ROBE-TABLIER

Nouveau jeu de formes, crêpe léger, fluide, tablier imprimé petites fleurs de provenance nouée sur les côtés en superposition sur robe droite à pois minuscules, manches courtes. Fleurs pastel sur fond paille.

6 à 12... 245.00 robes contemporaine®

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA TROIS

LE SOLEIL

Pour régler un conflit vieux de six ans

La CSD veut faire cesser toute activité à la Scierie Leduc

QUÉBEC — La Centrale des syndicats démocratiques (CSD) déposera cette semaine une requête en injonction interlocutoire en cour supérieure afin de faire cesser toute activité à la Scierie Leduc de Saint-Émile, en banlieue de Québec. Par ce geste presque désespéré, le syndicat espère régler un conflit vieux de presque six ans.

par JEAN-MARC SALVET
LE SOLEIL

La CSD est d'avis que la cour doit ordonner dans les plus brefs délais que la soixantaine de salariés actuellement à l'emploi de la Scierie Leduc, une division de la Dai-

showa, cessent le travail.

La centrale prétend qu'il s'agit de briseurs de grève. Une affirmation que rejette l'employeur. Pour lui, le Syndicat démocratique des salariés de la Scierie Leduc n'existe plus depuis que plus de la moitié de ses membres ont repris le travail après 11 mois de grève.

Ce conflit est le plus long auquel ait dû faire face la CSD depuis sa création il y a 22 ans. Au fil des ans, il a pris l'allure d'une rocambolesque saga judiciaire.

Tout a débuté le 16 juin 1988. Ce jour-là, les 77 syndiqués de la scierie déclenchent une grève.

En mai 1989, la direction convainc 44 d'entre eux de rentrer au travail. La CSD considère que le projet de convention collective entériné par les « 44 » ainsi que le protocole de retour au travail négocié sont « illégaux ».

Dans les jours suivants, elle dé-

pose des plaintes devant le tribunal du travail en vertu des dispositions anti-briseurs de grève. Elle obtient gain de cause en décembre 1989. Mécontente, l'entreprise porte cette décision en appel et gagne. La CSD conteste ce jugement en cour d'appel.

En octobre 1992, l'employeur décide cette fois de contester le caractère représentatif de son syndicat affilié à la CSD. Le commissaire lui donne raison et désacrédite le syndicat. Insatisfaite, la CSD soumet le jugement au tribunal du travail. En novembre dernier, celui-ci rend une décision qui lui est favorable.

Depuis, l'entreprise s'est à nouveau tournée vers la cour supérieure. Sa requête a été rejetée le 14 février. Or, il y a quelques jours, elle décidait d'en appeler une nouvelle fois.

« Nous ne pouvons permettre qu'un autre appel prolonge le conflit de 40 mois encore et que des briseurs de grève agissent en toute impunité. Ce serait aberrant. Le drame humain dure depuis trop longtemps », a déclaré, hier, à Québec, le président de la CSD, Claude Gingras.

Les 33 travailleurs restés sur le pavé touchent 100 \$ par semaine depuis bientôt six ans. C'est tout ce que le fonds de grève peut leur consentir.

Pour M. Gingras, seul le dépôt d'une requête en injonction interlocutoire peut désormais « forcer » le retour à la table de négociation.

« L'arrêt des activités de la scierie est un geste extrême, mais c'est le seul qui nous reste. »

Joint à son domicile, le nouveau directeur de l'usine, M. Paul Baillargeon, se garde pour l'instant de tout commentaire, le temps d'étudier la situation.



L'usine Hyundai de Bromont a mis fin à ses activités pour une période indéfinie, plutôt que de se lancer dans la production du modèle Elantra en 1995, comme il avait été annoncé en juin.

Bromont n'avait pas vu venir le coup

BROMONT (PC) — Les 841 employés de Hyundai à Bromont, qui étaient en congé forcé depuis l'an dernier mais espéraient un retour prochain sur les chaînes de montage, ont été vivement déçus d'apprendre la suspension pour « une période indéfinie » de l'exploitation de leur usine.

C'est aussi une très mauvaise nouvelle pour la région.

« C'est un coup dur que je n'ai pas vu venir », a déclaré le maire de Bromont, Pierre Bellefleur. « J'ai toujours eu confiance dans l'avenir de l'usine. Je n'ai jamais arrêté d'y croire. J'ai parlé récemment avec des gens de Hyundai et ils m'ont dit que tout allait bien... Comment est-ce que je pouvais imaginer une telle fin ? »

Le fabricant coréen d'automobiles a laissé savoir vendredi que Bromont mettait fin à ses activités pour une période indéfinie, plutôt que de se lancer dans la production du modèle Elantra en 1995, comme Hyundai l'avait annoncé en juin.

Le maire Bellefleur évalue le nombre de pertes d'emplois à près de 900, sans compter le manque à gagner de 40 millions \$ en salaires, et des taxes de 3 millions \$ pour la ville.

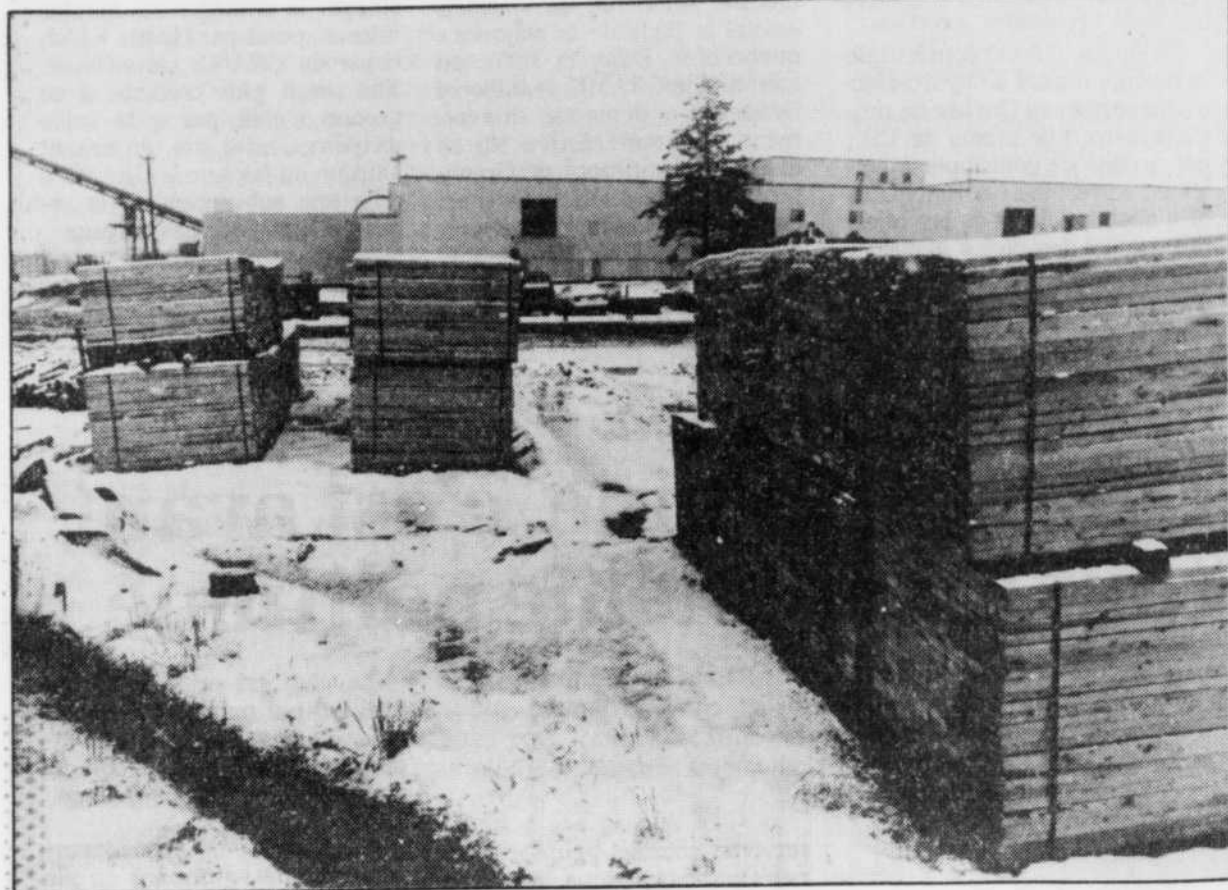
« Les intentions des Coréens ne sont pas très claires au sujet de l'avenir de l'usine de Bromont. Ils parlent de retarder de façon indéfinie la réouverture, d'une étude de faisabilité, et du respect de leurs engagements. Mais qu'est-ce que ça veut dire ? Est-ce une façon de gagner du temps ? Est-ce une fermeture déguisée ? Peu importe le scénario, c'est horrible », d'ajouter le maire de cette municipalité.

Le vice-président de Hyundai Auto Canada, John Wright, a déclaré pour sa part que l'usine de 400 millions \$ ne ferme pas pour de bon. Bromont pourrait servir à manufacturer d'autres produits étant donné que Hyundai Motor Co. fait lui-même partie du vaste complexe industriel de Hyundai Business Group, un des plus importants au monde, a-t-il laissé savoir.

La compagnie a commencé à y assembler la Sonata en 1989. Les gouvernements du Québec et d'Ottawa ont offert une contribution de 46 millions \$.

Depuis septembre dernier, les 841 employés touchaient des primes de l'assurance-chômage, et la somme de 66,1 millions \$ devait être affectée aux chaînes de montage pour recommencer la production en juillet 1995.

Un sentiment de trahison règne dans la région de Bromont. Don Smart, âgé de 57 ans, était à l'emploi de Hyundai depuis 1988. Il avait quitté un autre travail où il comptait une expérience de 27 ans. « Ce n'est pas facile de me trouver un autre job à mon âge », lance-t-il.



Située à Saint-Émile, la Scierie Leduc, une filiale de la Daishowa, vit depuis 1988 un conflit de travail qui s'est transformé en saga judiciaire.

Les travailleurs du Château Frontenac vont finalement changer de syndicat

QUÉBEC — Après plus de deux ans d'incessantes querelles intestines avec la FTQ, la CSD vient d'accueillir dans ses rangs 401 travailleurs du Château Frontenac.

par JEAN-MARC SALVET
LE SOLEIL

Le tout nouveau Syndicat démocratique des salariés du Château Frontenac, affilié à la CSD, a remporté le vote d'affiliation syndicale qu'avait exigé le Tribunal du travail.



Le président de la CSD, Claude Gingras, a critiqué l'attitude de la FTQ.

Le scrutin s'est déroulé le 22 juin, mais ce n'est que vendredi que le décompte des voix a eu lieu.

Les travailleurs ont favorisé la CSD au détriment de la section locale 277 de la FTQ dans une proportion de 56 %. 334 personnes ont participé au scrutin. 194 d'entre elles ont opté pour la CSD. Il s'agit du deuxième vote secret accordant une majorité à la CSD.

De passage à Québec, hier, le président de la centrale, Claude Gingras, s'est dit convaincu que la FTQ cesserait de s'opposer au changement d'allégeance syndicale voulu par les travailleurs.

M. Gingras ne s'est d'ailleurs pas gêné pour critiquer l'attitude de la FTQ dans ce dossier.

Pendant plus de deux ans, ces 401 travailleurs du célèbre établissement hôtelier n'ont pas su qui de la FTQ, leur ancien syndicat, ou de la CSD allaient les représenter.

« La CSD n'accepte pas que le

Code du travail permette l'obstruction systématique pratiquée par certains groupes », a-t-il dit.

« Nous avons lutté pour faire reconnaître notre liberté d'allégeance syndicale et nous avons gagné », a déclaré la vice-prési-

dente du nouveau syndicat, Mme Hélène Morin.

Le Syndicat démocratique des salariés du Château Frontenac entend présenter d'ici le mois de mai un nouveau projet de convention collective à son employeur.

Prêtre anti-mafia assassiné à Naples

ROME (AFP, Reuter, AP) — L'assassinat d'un prêtre anti-mafia, hier près de Naples, a soulevé une vive émotion en Italie où le chef de la police Vincenzo Parisi a promis de ne pas « céder à l'intimidation ».

Le père Giuseppe Diana a été assassiné hier matin par un ou plusieurs tueurs dans la sacristie de son église à Casal di Principe, près de Caserta.

Le père Diana, 36 ans, connu pour son engagement contre la Camorra, la mafia napolitaine, a été exécuté de trois balles tirées au visage à bout portant alors qu'il entraînait dans la sacristie pour se préparer à dire la messe. Plusieurs religieuses et femmes âgées récitaient à ce moment le rosaire à l'intérieur de l'église. C'est un

paroissien qui a actionné le système d'alarme en entendant les coups de feu et a découvert le prêtre étendu dans une mare de sang.

« Les modalités de ce crime font penser à une technique de type mafieuse, mais il est encore trop tôt pour tirer des conclusions », a estimé le chef de la police italienne Vincenzo Parisi, qui s'est rendu sur les lieux.

Le père Diana était curé de la paroisse de San Nicola di Bari à Casal di Principe depuis quatre ans et demi.



Désolation totale

Il ne reste plus rien de ce chalet situé sur le bord du lac Nicolet, à Saints-Martyrs-Canadiens, dans les Bois-Francs. Un incendie l'a complètement ravagé hier et deux des jeunes qui étaient venus y passer la fin de semaine, Dominique Baril et Louis Genest, ont péri dans les flammes. L'origine du sinistre est encore inconnue, mais une hypothèse veut que le feu ait pris naissance dans la cheminée du bâtiment. À droite, le chef des pompiers de Ham-Nord, Paul Taschereau. « Quand on est arrivé, tout était écrasé ben dur », a-t-il indiqué.





Alain Pelletier démontre comment tirer la corde d'un arc au Salon camping, plein air, chasse et pêche de Québec au parc de l'Exposition.

La chasse à l'arc se popularise

QUÉBEC — Les chasseurs à l'arc formeraient-ils une nouvelle génération de chasseurs, plus amateurs de la nature que les chasseurs traquant le gibier avec une arme à feu ?

par JEAN-MARC SALVET
LE SOLEIL

« Pratiquer la chasse à l'arc, c'est vivre avec le gibier », déclare, solennel, Alain Pelletier, chasseur à l'arc émérite et conseiller technique d'un distributeur d'arcs.

Entre le chasseur et la bête, dit-il, l'équilibre des forces est rétabli et la récolte considérablement moins abondante.

« On a beaucoup moins de chance de tuer un original ou un chevreuil avec un arc, dont la portée est de 25 mètres, qu'avec un fusil qui peut atteindre une cible située à 200 mètres. On est obligé de faire corps avec la nature, de s'approcher très près du gibier, de le faire venir patiemment jusqu'à soi. »

En croissance

Au Québec, plus de 50 000

chasseurs à l'arc ont déjà été formés ou certifiés par la Fédération québécoise de la faune. Hier, des centaines d'entre eux s'étaient donnés rendez-vous au 13e Salon camping, plein air, chasse et pêche de Québec au parc de l'Exposition.

Les amateurs s'essaient à différents modèles présentés tout en lorgnant les étiquettes. Il existe des arcs à tous les prix, de 250 \$ jusqu'à 1200 \$. Les plus aguerris, chasseurs à l'arc depuis plusieurs années, analysaient pour leur part les dernières sophistications apportées sur les modèles.

« La chasse à l'arc est un sport appelé à un grand développement au cours des prochaines années », assure Roland Hanser, de Pro-Nature Sport.

D'abord, parce que les nouvelles restrictions imposées depuis le 1er janvier font qu'il est devenu

plus difficile de se procurer une arme à feu. Mais aussi parce que la chasse à l'arc présente l'avantage de pouvoir être pratiquée sur une plus longue période de temps, souligne Paul Côté, directeur du magasin Latulippe, l'un des grands spécialistes de la chasse, de la pêche et du camping dans le région.

La saison du chasseur à l'arc débute deux semaines avant celle des autres chasseurs.

André Boisvert, 25 ans, s'est acheté un arc l'automne dernier. Il s'entraîne trois fois par semaine sur des cibles fictives. « Pour devenir adroit, il faut de la patience et beaucoup de travail », dit-il.

« La chasse à l'arc est un sport qui exige un excellent contrôle de soi », estime Julie Grenier, 24 ans, qui préfère l'arc à la carabine.

« L'arc est moins lourd à transporter », ajoute-t-elle en riant.

Le Salon camping, plein air, chasse et pêche de Québec se termine ce soir.

Des chercheurs blâment les verts qui blâment Hydro

MONTREAL — Un groupe environnemental québécois a apostrophé hier les « écologistes » qui vont aux États-Unis pour empêcher l'exportation d'énergie par Hydro-Québec, les accusant de se boucher les yeux et de faire le jeu des Américains.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Hier, à Montréal, le Groupe de recherche appliquée en macro-écologie (GRAMÉ) a profité de sa participation au colloque de l'UQAM pour s'en prendre notamment au Mouvement Au Courant, à Greenpeace Québec et à Environnement Jeunesse.

Son porte-parole, Yves Guérard, a soutenu que l'hydro-électricité est victime du courant « politiquement correct » qui sévit aux États-Unis. Il a reproché aux écologistes qui combattent Hydro aux États-Unis d'ignorer les vrais problèmes « verts ».

Selon lui, il faut rappeler que le recours massif à l'hydro-électricité permet au Québec de produire deux fois moins de CO₂, gaz accusé de contribuer à l'effet de serre, que les États-Unis et d'abaisser de 84 % les rejets provoquant les pluies acides.

Pour lui, seule cette forme d'énergie peut être soutenable à long terme pour l'environne-

ment. Le GRAME prétend que la province peut viser le but « zéro pollution de l'air » en amplifiant les efforts pour épargner l'énergie et en remplaçant les combustibles fossiles par l'hydro-électricité.

« Les prises de position aveuglément proaméricaines des groupes écologiques politiquement corrects du Québec sont nombreuses », a dit M. Guérard. Il leur reproche, entre autres, de prôner la substitution du chauffage électrique par le gaz naturel, un gain aux États-Unis, mais un recul environnemental ici.

Ces organisations font aussi montre, selon lui, de « mépris envers la règle de la majorité » québécoise. Dans la salle, un membre du GRAME, Jean-Pierre Drapeau, a demandé directement au groupe EnJeu s'il se dissociait des propos de Greenpeace selon lesquels au Québec, en matière d'examen environnemental, parler de démocratie, c'est de la foutaise.

Philippe Dunsky, d'EnJeu, l'a fait. Mais il a « de la misère »

avec le raisonnement qu'il ne faut pas attaquer Hydro. « Il faut poser les questions nous-mêmes. Sinon les Américains le feront. Et on criera à l'impérialisme. »

Daphna Castel, du Mouvement Au Courant, se demande quant à elle si on manque de patriotisme quand on fait valoir ses opinions. « Quand nous évaluons la situation, a-t-elle poursuivi en substance, ce n'est pas une question nationale. Ce n'est pas une question de différence entre le gaz et l'hydro-électricité. La question est la justification de tout projet de développement électrique. »

Pour Jacques Ruelland, du Groupe de recherche interdisciplinaire en gestion de l'environnement, les critiques visent à stopper la stratégie des surplus mise au point par Hydro. « L'attaque du GRAME est vicieuse. Elle serait plus crédible si ce groupe n'était pas à la solde d'Hydro », a-t-il jeté, en faisant allusion au fait que le GRAME a reçu une subvention de la société d'État pour ses travaux.

M. Guérard a riposté. « Tout ce que j'ai eu, c'est 7500 \$. Je n'ai aucune leçon de moralité à recevoir. »

Hydro et Cris s'entendent

Grande-Baleine, c'est avant tout un problème politique

MONTREAL — Le président d'Hydro-Québec et le grand chef des Cris participant au même débat, ça n'arrive pas souvent. Et hier, ils étaient même d'accord : le vrai problème, ce n'est pas Grande-Baleine, c'est le statut politique de cette nation autochtone.

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

Armand Couture, président et chef de l'exploitation d'Hydro-Québec, estime en effet que les enjeux soulevés par le projet Grande-Baleine dépassent le cadre d'un simple projet de centrale, et placent Hydro dans un rôle qu'elle ne peut pas jouer.

Ce n'est pas Hydro qui peut mener une telle négociation, mais le gouvernement, a-t-il conclu, après quelques heures d'un débat organisé dans le cadre du colloque de l'UQAM sur Hydro-Québec.

Son opinion est même partagée par le secrétaire général associé aux affaires autochtones, André Maltais, qui a affirmé que « le gouvernement a trop délaissé la responsabilité à Hydro » dans ce dossier.

Le grand chef des Cris, Matthew Coon-Come, a déclaré quant à lui qu'Hydro constituait un « problème mineur ».

« Notre véritable inquiétude, c'est de savoir si nous allons

survivre comme peuple et si nous aurons un mot à dire sur le développement de notre territoire. Je veux un véritable partenariat, pas juste un contrat avec Hydro-Québec. Nous voulons vivre de nos ressources naturelles et pas de la charité des gouvernements. »

Si ce débat a donné l'occasion à chacun d'étaler la rhétorique habituelle, ce fut aussi une rare chance, pour le public, de sonder les cœurs.

Pierre Thompson habite Radisson, en pleine Baie James, et il voit les entreprises crées se développer, jusqu'à dominer les marchés du pétrole et du transport, par exemple. « Comment pouvez-vous être à la fois si impliqués dans le Nord et condamner son développement sur la scène internationale ? »

« Nous ne sommes pas contre le développement, s'est défendu M. Coon-Come après plusieurs hésitations, mais nous voulons pouvoir participer aux décisions. »

Le chef cri et le président d'Hydro ont par ailleurs croisé le fer au sujet de l'entente presque signée avec les Inuit concernant le projet Grande-Baleine.

M. Coon-Come a condamné cette entente, affirmant qu'elle contredisait l'accord convenu avec Hydro sur le processus d'évaluation de ce projet. Selon lui, les Inuit ont maintenant les mains liées, car ils acceptent à toutes fins utiles la réalisation du projet avant même les conclusions de l'évaluation.

M. Couture a estimé que son vis-à-vis se contredisait. « Quand on fait l'entente après le barrage, ce fait mauvais, et quand on la fait avant, c'est mauvais aussi. »

Selon lui, l'évaluation doit permettre de mesurer les impacts, les correctifs et les compensations, mais elle n'accorde pas un veto aux Cris sur la réalisation du projet. Un peu plus tard, en réponse à une autre question, il a ajouté : « Si on ne s'entend pas avant la construction, on le fera pendant, et si on ne peut pas, on s'entendra après ! Je vous invite, a-t-il insisté auprès du chef autochtone, à faire la liste des changements que vous voulez et je vous invite à revenir négocier. »

Les MBA à Laval et aux HEC parmi les 10 meilleurs au pays

LONDON, Ontario (CP) — La revue Canadian Business Magazine a classé les programmes de maîtrise en administration des affaires de l'école des Hautes Études

Commerciales et de l'université Laval parmi les 10 meilleurs au pays, respectivement au deuxième et au neuvième rang.

C'est le programme de l'université Western Ontario qui est arrivé en tête de liste pour une deuxième année consécutive.

Les autres universités au palmarès sont : Queen's, à Kingston, en Ontario, 3e ; Sherbrooke, 4e ; Wilfrid Laurier, à Waterloo, en Ontario, 5e ; McGill, 6e ; Toronto, 7e ; Simon Fraser, à Vancouver, 8e ; et York, à Toronto, 10e.

Pour établir cette liste, les enquêteurs du magazine ont interrogé 62 responsables de la formation en gestion issus d'entreprises canadiennes. Ces personnes devaient évaluer la qualité des étudiants, de l'enseignement et de la recherche des universités qu'elles connaissent.



UNE DIFFÉRENCE QUI SE VOIT

LES CUIRS
CURZO

Nous faisons les réparations et les retouches
1720, avenue Lapierre, Saint-Émile
Ouvert le dimanche
843-1936

Le Dr Chris Giannou au colloque sur la prévention des conflits

L'ONU, le cache-sexe des pays riches

QUÉBEC — Si l'Organisation des Nations unies n'est là que pour servir de bouc émissaire ou de cache-sexe aux pays riches, vaut peut-être mieux la mettre à la poubelle.

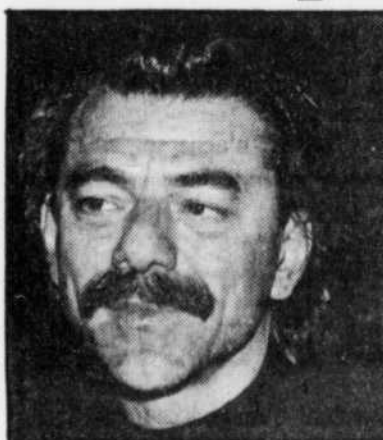
par MONIQUE GIGUÈRE
LE SOLEIL

Chirurgien de guerre qui a roulé sa bosse et joué du bistouri dans tous les pays en conflit, du Burundi au Cambodge en passant par l'Afghanistan, la Somalie et le Liban, le Dr Chris Giannou, un fils d'immigrants gréco-macédoniens né à Toronto, déclare que les Nations unies n'existent pas. Ce qui existe, corrige-t-il, c'est l'Organisation des États-nations unies, une brochette de quatre ou cinq pays riches, « les plus gros vendeurs d'armes au monde », qui se gargarisent de discours tonitruants et ne respectent les règles qu'ils ont eux-mêmes édictées que quand ça leur convient.

Conférencier au colloque sur la prévention des conflits organisé par l'Association canadienne pour les Nations unies (ACNU), le célèbre chirurgien, auteur de *Vie et mort au camp de Chatila*, s'est livré pendant une heure, hier, à un exercice de politique-vérité devant un auditoire galvanisé.

Selon lui, le système international est un échec. « Ça ne fonctionne pas. Pour que ça marche, il faut que les intérêts vitaux de la puissance hégémonique soient menacés », tranche le conférencier-vedette qui estime que les États-Unis ont tout intérêt à ce que le système onusien soit inefficace, l'impuissance des Nations unies servant de « cache-sexe » à certains intérêts inavouables.

« Taper sur un pays du Tiers-Monde, ça va. Taper sur un pays riche, ça ne se fait pas », désapprouve le Dr Giannou qui estime que l'ONU n'aurait jamais vu le jour sans le droit de veto accordé aux cinq grandes puissances. « Les règles de l'organisation internationale reflètent la réalité de l'équilibre du pouvoir dans le monde », dit celui qui accuse le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale — « les deux instances internationales les moins démocratiques et les plus puissantes » — d'être responsables de bon nombre de crises dans les pays en développement.



Le Dr Chris Giannou a séduit son auditoire en se livrant à une heure de politique-vérité.

L'hypocrisie de l'aide

Le Dr Giannou s'en est particulièrement pris à l'aide au développement qu'il a dénoncée comme une vaste fumisterie. « Chaque année, 100 milliards \$ d'aide passent par la Banque mondiale. Où vont ces 100 milliards ? demande-t-il. Ce n'est pas le peuple zairois, somalien, ou chilien, qui voit la couleur de cet argent. L'aide au développement, corrige-t-il, est à 85 % dépensée dans les pays riches en achat de biens et en salaires versés à la pléthore de conseillers dépêchés dans les pays pauvres. L'autre 15 % va aux élites corrompues du Tiers-Mon-

de. Et des miettes pour la population. »

Le toubib de guerre, pour qui l'aide au développement depuis la décolonisation a été un échec retentissant, moteur de conflits, insiste sur l'urgence de redresser les inégalités socio-économiques dans le monde et de modifier les termes de l'échange entre pays riches et pays pauvres. « La plupart des guerres en Afrique ne sont pas ethniques, assure-t-il. Le repliement identitaire peut être tribal, mais il est aussi idéologique. Il y a un gâteau à partager et c'est pour ce gâteau qu'on se bat. »

Giannou, qui a oeuvré tant au sein de la Croix-Rouge que du Croissant-Rouge, estime que toute démocratie repose sur l'existence d'une société civile indépendante, « une opposition extra-parlementaire qui n'est ni l'armée, ni un parti politique ». Ce n'est donc ni le parti unique, ni le fondamentalisme islamique, qui sont à ses yeux responsables des conflits au Zaïre, en Algérie ou ailleurs. Mais le grippage du développement social provoqué par une aide internationale qui a engendré, dans le Tiers-Monde, une élite corrompue habituée à ne pas partager le gâteau.

LE MONDE

C'est la rupture entre les Corées

SÉOUL (AP) — Une tentative de dernière minute pour éloigner la menace que constituent les recherches militaires nord-coréennes dans le domaine nucléaire a mal tourné hier à Panmunjom, sur la ligne de démarcation entre les deux Corées : les diplomates du Nord ont adopté un ton que l'on n'avait pas entendu depuis longtemps en menaçant de noyer « Séoul dans une mer de feu ».



Gil
COURTEMANCHE
Édmedia

Réalisme contre idéalisme

Durant la dernière campagne électorale, le Livre rouge du Parti libéral ne s'étendait pas beaucoup sur la politique étrangère canadienne. En fait, il se contentait de promettre une révision en profondeur de cette politique élaborée au temps de la guerre froide, de l'apartheid et de la croissance économique.

Mais que penser de cette « tabula rasa » promise alors que, dans son discours de mardi, le ministre André Ouellet annonçait avant même que la consultation ne soit engagée que le Canada modifierait radicalement sa position sur le nécessaire lien entre aide économique et progrès dans le domaine des droits de la personne ? Les dés seraient-ils légèrement pipés ? Probablement.

Et pour bien montrer qu'il n'entendait pas attendre le rapport du comité mixte sur la politique étrangère, le ministre s'est empressé de faire dire aux Chinois que le Canada avait oublié Tiananmen et qu'en ces temps difficiles, il n'avait pas l'intention de mettre les bâtons de la morale dans les roues de nos ambitions économiques.

Ce cruel dilemme qui oppose les « réalistes » et les « idéalistes » semble déjà résolu. Le ministre ne le dit pas, mais l'attitude canadienne sera dorénavant la suivante. Dans certains pays dotés d'un potentiel économique prometteur pour nos exportateurs, la performance démocratique ne sera pas invoquée. C'est ce que demandaient avec outrecuidance le « big business » américain à Warren Christopher lors de son passage à Beijing cette semaine et c'est ce qu'ont obtenu nos gens d'affaires sans avoir à se déplacer. Quant à tous ces autres pays, ceux d'Afrique en particulier, qui n'offrent pas de manne économique, on les tance- ra encore pour leur piètre ferveur démocratique.

Voilà un premier geste qui vient consolider un tournant déjà amorcé sous le gouvernement conservateur dans le domaine de l'aide. Soutien aux anciens pays communistes et concentration de l'aide dans les pays du Tiers-Monde susceptibles de croissance. Dans cette foulée, le Canada avait coupé toute aide bilatérale à sept des pays les plus pauvres d'Afrique. La décision à l'égard de la Chine vient couronner le parallélisme que d'aucuns souhaitaient instaurer entre politique commerciale et politique étrangère. La tendance à l'« économisme » risque bien d'encourager ceux qui, au nom de l'austérité nécessaire, militent pour une sorte d'isolationnisme qui se pare des vertus obligées du réalisme et de la modestie. Petite puissance, petite économie, petite présence.

Cette nouvelle mode viendra aussi influencer sur toutes les discussions relatives au rôle canadien à l'intérieur des organisations internationales, en particulier de l'ONU et de ses opérations militaires. Dans la suite des complexes et pénibles opérations bosniaque et somalienne, nombreuses seront les voix qui se feront entendre pour réclamer une plus grande sélectivité de la part du Canada. Nous sommes loin du « droit à l'ingérence démocratique » que défendront les socialistes français dans le cadre des élections européennes.

Cependant, il ne faut pas disqualifier la discussion qui s'amorce sur ces thèmes, parce que, dans certains cas, le gouvernement semble avoir fait son lit, le cas chinois étant le plus évident. Il faut tout de même éviter que le débat ne soit teinté que par la seule préoccupation économique et les seules notions d'efficacité évidente et immédiate. Ce n'est pas parce que l'ACDI est mal administrée qu'il faut jeter le bébé avec l'eau du bain et conclure que ceux qui militent pour la coopération internationale ne sont que des gaspilleurs de fonds publics. Or, la tentation sera grande. Ce n'est pas non plus parce que le Canada n'a pas la puissance politique et militaire des États-Unis qu'il doit renoncer à jouer un rôle avant-gardiste et généreux dans le monde.

En période de crise économique, on laisse peu de place aux discours sur la solidarité internationale. À court terme, cette attitude peut sauver quelques emplois et quelques millions, mais, à long terme, elle encourage les germes de la dislocation internationale. Il ne faut jamais oublier que les démocrates de la Chine ou de l'Afrique constituent la première ligne de défense de notre propre démocratie. Il faut surtout se souvenir que c'est dans les périodes difficiles qu'il faut faire preuve d'imagination, d'audace et de générosité, même si le repli sur soi, la mise en veilleuse des idéaux et la frilosité semblent plus tentants.

Selon des sources sud-coréennes, le représentant de la Corée du Nord a déclaré que son pays était prêt « au dialogue ou à la guerre ». De façon encore plus explicite, il a rappelé que Séoul n'était « pas très loin d'ici ».

La Maison-Blanche a annoncé que le président Clinton allait consulter ses conseillers en matière de sécurité. Les États-Unis et la Corée du Sud avaient annoncé qu'ils envisageraient des représailles sévères si la Corée du Nord ne se montrait pas plus conciliante à Panmunjom. Parmi celles-ci figure le déploiement de missiles anti-missiles Patriot en Corée du Sud et l'organisation de manoeuvres conjointes. « Ces deux éventualités sont envisagées », a déclaré Bill Clinton vendredi.

Selon le négociateur sud-coréen Song Young-dae, la rencontre d'hier a été glaciale et a duré moins d'une heure. Les diplo-

mates du Nord ont apparemment refusé de serrer les mains de leurs homologues du Sud et aucun autre rendez-vous n'a été fixé. Le représentant de Séoul a ajouté : « Les Nord-Coréens sont venus avec l'intention de rompre le dialogue et de nous faire porter le chapeau ».

Selon M. Song, son homologue du Nord, Park Young-su, a explicitement évoqué la menace d'une guerre si la communauté internationale s'entêtait à faire pression pour une inspection complète des installations nucléaires de la Corée du Nord. « Séoul n'est pas très loin d'ici. Séoul deviendra une mer de feu », a déclaré M. Park, selon M. Song.

Cette rencontre devait permettre d'organiser un échange de diplomates pour examiner la dénucléarisation de la péninsule. M. Park a rejeté les demandes de Séoul en faveur de nouvelles inspections des installations nucléaires et de l'organisation d'un échange de diplomates. « Si vous agissez ainsi, l'affrontement et la



Les deux chefs de délégation, le Sud-Coréen Song Young-dae (à gauche) et le Nord-Coréen Park Young-su, ont quitté en même temps la salle de conférence sans se donner d'autre rendez-vous.

guerre sont inévitables », a déclaré le représentant nord-coréen, toujours selon M. Song.

La rencontre d'hier était la cinquième depuis le début du mois. Demain, l'Agence internationale à l'énergie atomique (AIEA) doit se réunir pour examiner le problème posé par le refus nord-coréen de laisser inspecter ses installations nucléaires, notamment une centrale qui servirait à produire du plutonium, composant essentiel des bombes atomiques.

Aristide qualifie la politique US de « raciste »

MIAMI (AFP) — Le président haïtien en exil, Jean-Bertrand Aristide, a sévèrement critiqué la politique américaine à l'égard des réfugiés haïtiens, la qualifiant de « raciste », et a appelé Washington à oeuvrer pour le retour de la démocratie dans son pays.

« Alors que nous fuyons une répression politique, ils (les États-Unis) nous renvoient vers les tueurs parce que nous sommes des Noirs. Ils poursuivent une politique raciste à l'encontre d'Haïti », s'est indigné M. Aristide lors d'une réunion avec des parlementaires noirs, vendredi soir à Miami.

Le président constitutionnel a évalué à plus de 5000 le nombre de personnes tuées en Haïti depuis le coup d'État de septembre 1991, qui l'avait contraint à l'exil. « Nous n'attendons pas la démocratie les bras croisés, nous mourons pour elle », a-t-il lancé.

Le père Aristide, qui a demandé une nouvelle fois aux États-Unis d'imposer un « embargo total » contre le régime en place, a également évoqué une possible responsabilité de Washington dans le coup d'État de 1991.

« Comment peut-on prétendre que l'ambassade américaine (à Port-au-Prince) n'était pas impliquée dans le coup d'État? », a interrogé le président haïtien. Il a estimé que « le président Clinton a encore une chance de prouver que les États-Unis n'étaient pas, ou ne sont plus, impliqués en restaurant la démocratie » dans son pays.

Les bonnes vieilles vacances dans le sud ont un charme indéniable...

Mais répondent-elles vraiment à vos besoins de repos et de relaxation ?

LA THALASSOTHÉRAPIE À PASPÉBIAC

C'est la relaxation en profondeur et la récupération d'énergie dont vous avez besoin... dans un somptueux manoir du 19e siècle où vous vous laissez vivre en douceur... sans bruit ni vitesse... C'est PLUS que des vacances à

L'AUBERGE DU PARC

"La où l'ambiance fait la différence"

Informations et brochures

1-800-463-0890

Souriez la vie est belle

LA MAISON CHRYSLER VEILLE SUR VOS INTÉRÊTS



1994 COLT GL

211\$ par mois 60 mois



1994 SUNDANCE SPORT

211\$ par mois 60 mois



1994 PLYMOUTH VOYAGER

311\$ par mois 60 mois



1994 INTREPID

388\$ par mois 60 mois

INCLUANT VIDANGE D'HUILE À VIE
● taxe provinciale incluse
● taxe fédérale incluse
● transport inclus
● préparation incluse
● vidange d'huile à vie incluse

Prêt-rachat Royal

Stock	Modèle	À financer	Intérêt	Taux	Frais totaux	Résiduel	Coût km excédentaire
40107	Colt GL	12222\$	3063\$	7,9%	15285\$	2625\$	4¢
40543	Sundance	12594\$	3216\$	7,9%	15810\$	3150\$	4¢
40539	Voyager	20396\$	5539\$	7,9%	25935\$	7225\$	7¢
40613	Intrepid	23934\$	6046\$	7,5%	29980\$	6700\$	7¢

L'emprunteur peut payer ou refinancer le solde du prêt ou remettre à la Banque la voiture achetée en remboursement du solde du prêt. 24000 kilomètres gratuits par année financée, après approbation du crédit par la Banque Royale. Rabais, transport, frais de gestion, préparation et changement d'huile à vie INCLUS. Payer 1000\$ de comptant ou l'équivalent en échange.

«Faites confiance à Chrysler»



LA MAISON CHRYSLER de Charlesbourg

5070, boul. du Jardin, Charlesbourg. Pour rendez-vous: 622-4700



Plus d'accord avec votre décor?

Derrière Cosy, Colette et Estelle Beaudoin, deux complices en harmonie avec vos goûts.

1964, rue St-Michel (angle Maguire) Sillery
682-2877

Le printemps en direct

REGARDEZ LE

TÉLÉMARATHON de l'

AUJOURD'HUI 13 h

SRC  **Télévision**

Israéliens et Palestiniens commencent déjà à se parler

NATIONS UNIES (AP) — La condamnation tardive de la tuerie d'Hébron par le Conseil de sécurité des Nations unies a entraîné un début de reprise du dialogue entre Israël et les pays arabes. Le chef de la délégation israélienne aux négociations de paix avec l'OLP, le général Amnon Shahak, se rendra aujourd'hui à Tunis, alors que la Syrie, la Jordanie et le Liban ont d'ores et déjà donné leur aval pour la reprise des négociations bilatérales avec Israël en avril.

Les pourparlers de paix entre l'OLP et Israël pourraient reprendre dès le 29 mars, a annoncé hier soir la télévision israélienne, qui a ajouté que le ministre des Affaires étrangères, Shimon Pérès, rencontrera Yasser Arafat jeudi à Paris, dans le cadre d'une réunion des pays fournissant une aide au processus d'autonomie palestinienne. M. Pérès était hier optimiste. Il a jugé « de bon augure » la reprise du dialogue.

Le premier ministre Yitzhak Rabin a téléphoné tôt hier à M. Arafat, après le vote de la résolution du Conseil de sécurité. Il n'a pas fait de proposition concrète,

mais a pris l'engagement général de « protéger les Palestiniens contre les assassins ».

À Tunis, la délégation israélienne s'attachera à lever le préalable que continue néanmoins de poser l'OLP à la reprise des négociations : des assurances pour la protection des Palestiniens dans les territoires occupés. Selon Shimon Pérès, la délégation devrait proposer à l'OLP le déploiement de policiers palestiniens à Hébron. Cette force serait placée sous le commandement de l'armée israélienne mais disposerait d'une autonomie plus grande que celle qui est traditionnellement accordée à la police palestinienne

dans les territoires occupés.

Selon certains médias israéliens, en outre, les 450 colons juifs installés dans six minuscules enclaves au cœur de la ville palestinienne d'Hébron seraient regroupés en un ou deux sites pour réduire les frictions avec les Arabes. Mais M. Pérès s'est refusé à tout commentaire sur ce point. Il a simplement laissé entendre qu'Israël pourrait décider de manière unilatérale le démantèlement de colonies de peuplement juives. Une telle décision, a-t-il souligné, serait prise « sur la base de la logique et des besoins de sécurité d'Israël », et non pas sous la pression de l'OLP.

De son côté, l'OLP continue de se montrer inflexible. L'un des membres de la délégation palestinienne, Saeb Erakat, a affirmé hier qu'il était peu probable que l'OLP accepte de reprendre les négociations si ces exigences sur le chapitre de la sécurité ne sont pas remplies.

Les hirondelles sont de retour



Les hirondelles sont revenues hier matin à San Juan Capistrano, au sud-est de Los Angeles, comme elles le font chaque 19 mars depuis la création de cette mission par les Espagnols il y a 213 ans. Si les hirondelles sont connues pour leur capacité de migrer sur de grandes distances — près de 1000 km pour celles-ci entre le sud de l'Argentine et la Californie —, l'exactitude des oiseaux de Capistrano n'en finit pas d'étonner les scientifiques. Environ 300 personnes s'étaient rassemblées hier, jour de la Saint-Joseph, pour assister au retour des hirondelles et, comme il le fait depuis 60 ans, le patriarche Paul Arbiso a sonné les cloches de l'église pour les accueillir.

Blessés par un obus en Ulster

BELFAST (Reuter, AFP) — Plusieurs membres des forces de sécurité britanniques ont été blessés hier dans une explosion qui a ébranlé une base militaire en Irlande du Nord.

La base de l'armée et de la police située à Crossmaglen, au sud d'Armagh, a été « attaquée » au mortier vers 20 h 30 et un hélicoptère a été endommagé.

L'attentat n'avait pas été revendiqué hier soir, mais l'IRA (Armée républicaine irlandaise) utilise fréquemment des engins explosifs de type obus de mortier. Il y a une semaine, elle avait employé ces armes dans une série d'attentats contre l'aéroport londonien d'Heathrow.

■ Détenus croates et musulmans libérés

ZAGREB (AFP) — Cinq cents prisonniers musulmans détenus par les forces croates bosniaques et 364 prisonniers croates détenus par les forces gouvernementales bosniaques ont été libérés simultanément hier sous les auspices du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), a annoncé ce dernier. Cet échange intervient au lendemain de l'accord de Washington sur la constitution d'une fédération par les deux communautés.

■ La violence se poursuit en Algérie

ALGER (AFP) — Un onzième journaliste, un onzième magistrat et trois civils ont été assassinés, et 54 islamistes armés tués par les forces de l'ordre, au cours de ces quatre derniers jours. Les 54 islamistes ont été tués entre mercredi et vendredi dans plusieurs opérations distinctes menées en différents points du territoire algérien. Depuis début mars, 161 islamistes ont ainsi été tués contre 13 membres des forces de l'ordre, selon les bilans officiels.

■ Une victoire sur les Khmers rouges?

RATTANAK MONDOL (AP) — Les forces du gouvernement cambodgien ont annoncé hier avoir pris le contrôle du quartier-général des Khmers rouges de Pailin, deux jours après le lancement d'une offensive sur cette base. L'information a été confirmée par le ministre de la Défense, Tea Banh, mais démentie par un haut responsable khmer rouge.

■ Marche antiraciste à Londres

LONDRES (Reuter) — Environ 25 000 personnes ont défilé dans les quartiers est de Londres, où habitent de nombreuses minorités ethniques, pour protester contre une recrudescence d'actes racistes. La police n'a pas signalé d'incidents lors de cette marche, qui constituait l'une des plus importantes manifestations contre le racisme dans la capitale britannique depuis des années. Le défilé était organisé par la centrale syndicale TUC.

Attentat à la bombe dans le métro de Bakou: 12 morts

MOSCOU (Reuter, AFP) — Au moins 12 personnes ont été tuées et 61 autres blessées hier par l'explosion d'une bombe dans le métro de Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan. Huit des blessés sont dans un état grave.

« Les enquêteurs ont déterminé qu'il s'agissait d'un acte de sabotage », a déclaré le ministère de l'Intérieur dans un communiqué.

La bombe a retardement a explosé en début d'après-midi dans la première voiture d'une rame du métro, qui se trouvait à la station baptisée « 20 Janvier » en commémoration des événements survenus à cette date en 1990, quand les troupes soviétiques étaient intervenues violemment pour mettre un terme aux actes de violence contre la communauté arménienne, faisant 170 morts et

321 disparus, selon Bakou.

La déflagration a détruit entièrement la première voiture, a fait voler en éclats les vitres de la deuxième et a endommagé le plafond de la station, selon le communiqué.

Le président Gueïdar Aliev a convoqué le gouvernement d'urgence pour discuter de cet attentat, qui n'est que le dernier en date enregistré en Azerbaïdjan. On ignore qui les autorités soupçonnent d'être à l'origine de ces attaques.

Une vingtaine de personnes

avaient trouvé la mort l'année dernière lors de l'explosion d'une bombe dans un train à la frontière du Daghestan, république de la fédération russe située au nord de l'Azerbaïdjan. Début février, une autre explosion avait fait une trentaine de tués dans un train en gare de Bakou.

L'Azerbaïdjan est depuis 1988 en guerre contre les Arméniens du Nagorny-Karabakh, un territoire azerbaidjanais peuplé d'une majorité d'Arméniens, autour duquel plus de 20 000 combattants ont été tués depuis 1988. Mais la situation politique interne est également source de tensions, notamment entre le président Aliev, ancien dirigeant soviétique revenu au pouvoir en juin 1993, et l'ancien président Aboulfez Elçibey.

La parole aux lecteurs

En démocrates

(En réponse au Point de vue de madame Gaby Verge, de Québec, paru le samedi 12 mars 1994)

Dans un Point de vue intitulé « Les façons cavalières de Bouchard », madame Verge émet son opinion, et je la respecte. Elle contient, par contre, des erreurs flagrantes concernant le Bloc québécois que je ne peux laisser passer sous silence.

Avant les dernières élections fédérales du 25 octobre 1993, le Bloc québécois n'a jamais eu plus de neuf députés, contrairement aux 11 annoncés par madame Verge. De la même manière, contrairement à ce qu'elle soutient, le Bloc québécois n'a jamais été reconnu, à cette époque, comme un parti officiel. Il n'a pas eu droit à tous les services, à tous les privilèges et surtout pas aux fonds accordés aux grands partis officiels.

Contrairement à ces grands partis officiels, y compris le Parti libéral du Québec, le Bloc québécois, à l'instar du Parti québécois, a une politique de financement populaire, donc pas de caisse occulte alimentée par les grosses sociétés et autres amis du pouvoir fédéral.

Ce qui me semble plus grave encore, c'est que madame Verge semble remettre en cause les fondements mêmes de notre système politique, c'est-à-dire la démocratie. Les 54 députés du Bloc québécois ont tous été élus démocratiquement sur un programme qui ne peut être plus clair : l'accession du Québec à la souveraineté, suivie d'une association monétaire et commerciale avec ce qui restera du Canada au lendemain d'un référendum gagné par une majorité de nationalistes québécois.

Une fois les députés élus le 25 octobre dernier, le gouvernement canadien ne pouvait qu'entériner le choix du Québec.

Michel Guimond
député du Bloc québécois
Beauport

Devant la mort

J'ai écouté avec intérêt la dramatique de Janette Bertrand *Les missionnaires du sida*. Je pense que cette émission aura sensibilisé les jeunes et les moins jeunes aux conséquences des actes posés par la majorité des victimes qui, comme l'a si bien interprété Mario Saint-Amant, connaît l'abandon, la souffrance et la révolte. Mais faut-il, parce qu'il y a une révolte, qu'on fasse proférer par le comédien des blasphèmes ? Je préfère croire que ce n'est pas le langage de la majorité de ces malades qui, je l'espère, voient venir la mort avec foi et sérénité.

Cela m'amène à poser cette question : est-ce qu'il faut, pour qu'une émission soit populaire et ait une bonne cote d'écoute, qu'on entende des comédiens et comédiennes blasphémer ? Quel exemple pour nos jeunes qui regardent sûrement la télévision à 20 h et qui en viennent à croire que c'est le vocabulaire que l'on doit employer aujourd'hui.

Si Fabienne Larouche et Réjean Tremblay, auteurs de *Scoop*, ont voulu plaire aux gens avides de sensations fortes, ces derniers ont été comblés, car nous voyons de tout : scènes de sexe, langage vulgaire et violence sous toutes ses formes.

On a parlé de faire disparaître les émissions à caractère violent, on trouve encore de la violence dans presque tous les films et même à la radio.

Irène Mercier
Lévis

La troisième farce

De mémoire d'observateur politique (et je peux même remonter aux belles années de Réal Caouette), je ne me souviens pas d'une formation aussi confuse, inutile et ridicule que cette « troisième voie », relevant décidément plus du burlesque que de l'espoir légitime suscité par un nouveau parti. Comme si la scène politique en général ne se prêtait déjà pas assez au ridicule, sans qu'on y ajoute cette farce...



M. Jean Allaire, chef du Parti Action démocratique, considère sa formation politique comme une « troisième voie ». La politique d'immigration du parti a suscité de sévères réserves.

Dès le départ, l'imbroglio était à l'honneur. Comment en effet peut-on au Québec être sincère et logique et se définir comme ni fédéraliste ni séparatiste, à moins d'être anarchiste ou je-m'en-foutiste, mais à ce moment-là on ne fonde pas de parti politique. Oh ! mais vous avez mal saisi, me dites-vous, ils sont ni fédéralistes et séparatistes... Non, ajoute quelqu'un d'autre, ils ne sont ni fédéralistes ni séparatistes, mais souverainistes. Donc ce sont des péquistes ? Non, des allairistes. C'est quoi ça au juste ? Un peu de tout je crois... Et beaucoup de rien surtout... nous voilà plus avancés... dans l'absurde tout au moins.

Où cette farce devient de moins en moins drôle et son rire

de plus en plus jaune, c'est lorsqu'on nous démontre le plus sérieusement du monde quel type de société les « allezzirre », pardon, les allairistes nous proposent pour aborder l'an 2000. Ainsi, les immigrants, comme si leur situation n'était pas déjà assez stressante, devraient signer un contrat les engageant à vivre en français au Québec et à y demeurer pour un minimum de cinq ans.

Robin Arguin
Charlesbourg

Prendre position

Je considère aujourd'hui que chaque citoyen doit s'exprimer et prendre position dans le débat entourant la candidature de Qué-

bec pour les Jeux de 2002. Qu'on soit pour ou contre, il faut le dire et l'expliquer sans quoi, lorsque la décision sera connue, on n'aura pas le droit de critiquer sans se sentir coupable.

Je suis de ceux qui votent pour. Je pense que la ville de Québec n'a pas le droit de dire « non » avant le Comité international olympique.

Je ne guide pas mon propos par l'émotion de la récolte fantastique à Lillehammer, mais bien sur des considérations économiques. La première chose qu'on doit évaluer dans le dossier Québec 2002, ce sont les retombées ; la région de Québec est un site naturel comme étape touristique, un des plus beaux coins en Amérique du Nord, donc elle pourrait plus que tout autre endroit retirer des avantages à court, moyen et long termes si le CIO donnait à Québec les Jeux ; ensuite la qualité des équipements et la proximité des sites font de Québec un choix logique.

Bien sûr, on a fait tout un plat du projet de « montagne jetable » au Cap-du-Salut et, pourtant, je pense qu'il vaudrait peut-être mieux défaire une installation après les Jeux que de l'entretenir si elle n'est pas rentable. Au fait, si on avait défilé le Stade olympique après les Jeux de 1976, on aurait sauvé 800 millions \$!

On entend dire qu'on n'a pas les moyens de s'offrir les Jeux. Je pense plutôt qu'on n'a pas les moyens de dire non si vite. Ayons un esprit constructif, pensons à l'effet bénéfique sur le moral des citoyens si on nous donnait les Jeux de 2002, pensez aux sept années de préparation et aux dizaines d'années de retombées touristiques après les Jeux. N'oubliez pas que la région de Québec vit du tourisme, pas des industries et des mines ! On n'a pas le droit de se laisser mener par la mairesse de Sainte-Foy qui n'a aucun esprit régional ou André Arthur qui s'oppose à tout de toute façon.

Gilles Parent
Cap-Rouge

État policier ?

Ne trouvez-vous pas que, comme société, nous nous enfonçons de plus en plus vers un État policier digne d'un régime Pinochet et que nos libertés individuelles foutent le camp ?

C'est de notre faute si cette situation sordide s'est établie au Québec : au lieu de nous responsabiliser comme citoyens, on leur demande de nous régir : par exemple, on réclame le port obligatoire du casque de bicyclette ; un autre règlement qui fera interférer dans nos vies la sacro-sainte police. Laissez-nous la liberté de choix : que ceux qui veulent le porter...

D'autres exemples : le port obligatoire de la ceinture de sécurité. Comme société, cette législation a été le début de l'asservissement des citoyens... et la police en a profité. Au lieu d'être à notre service, c'est nous qui rampons devant elle. Lorsque ce règlement stupide a été établi, c'est une grosse partie de notre liberté individuelle qu'on a remise à nos petits Pinochet.

D'autres exemples : ici au Québec, la teinte des vitres d'automobile a été réglementée selon les vœux de nos pleutres costumés. L'argument invoqué : des maffiosi pourraient nous passer au nez si on ne peut voir à l'intérieur des automobiles ou encore lors de l'interception d'un automobiliste, nos vies pourraient être en danger !

L'établissement de lois et règlements répressifs et régressifs n'est pas la marque d'une civilisation très évoluée. La liberté de choix pour chacun est dans l'éducation, la concertation, la persuasion et la conciliation. Il appartient au législateur, par campagne de publicité ou autrement, de responsabiliser les citoyens et non de les infantiliser par des règlements tatillons de plus en plus nombreux et forcément de plus en plus onéreux dans leur application.

Raymond Labrecque
Sainte-Foy

L'ÉCONOMIE

REFLETS DE L'ENTREPRISE

Créations GND : la laine, pour un sommeil de plomb

ASBESTOS — Malgré la multiplication des produits synthétiques, la laine demeure un isolant encore inégalé pour le corps humain tant par froid sibérien qu'en temps de grandes chaleurs. Ce constat étant admis, une PME d'Asbestos, en Estrie, tente un retour aux sources en devenant la première en Amérique du Nord à fabriquer des produits de literie 100 % laine.

par FORTUNAT MARCOUX
LE SOLEIL

Pour le moment, la nouvelle gamme offerte par « Créations GND » se limite à des couettes, des oreillers, et des surmatelas. L'entreprise voudrait fabriquer bientôt des vestes qui seraient très utiles aux camionneurs, chasseurs, motoneigistes, travailleurs en plein air.

Commercialisés sous la marque NaturAir, identifiée par une tête de mouton, les articles de literie sont en essai de vente dans six magasins de la chaîne La Baie et dans quelques boutiques spécialisées dans la décoration intérieure.

« Le défi est grand ! Nous sa-

vons que notre idée est bonne, mais il ne sera pas facile pour une petite entreprise comme la nôtre de percer le marché. Notre budget est très modeste pour les fins de marketing », explique Nicole Pilon qui est associée avec son frère Christian dans cette aventure. Les Pilon ont participé au salon de la décoration qui a eu lieu au centre des congrès de Québec les 6 et 7 mars.

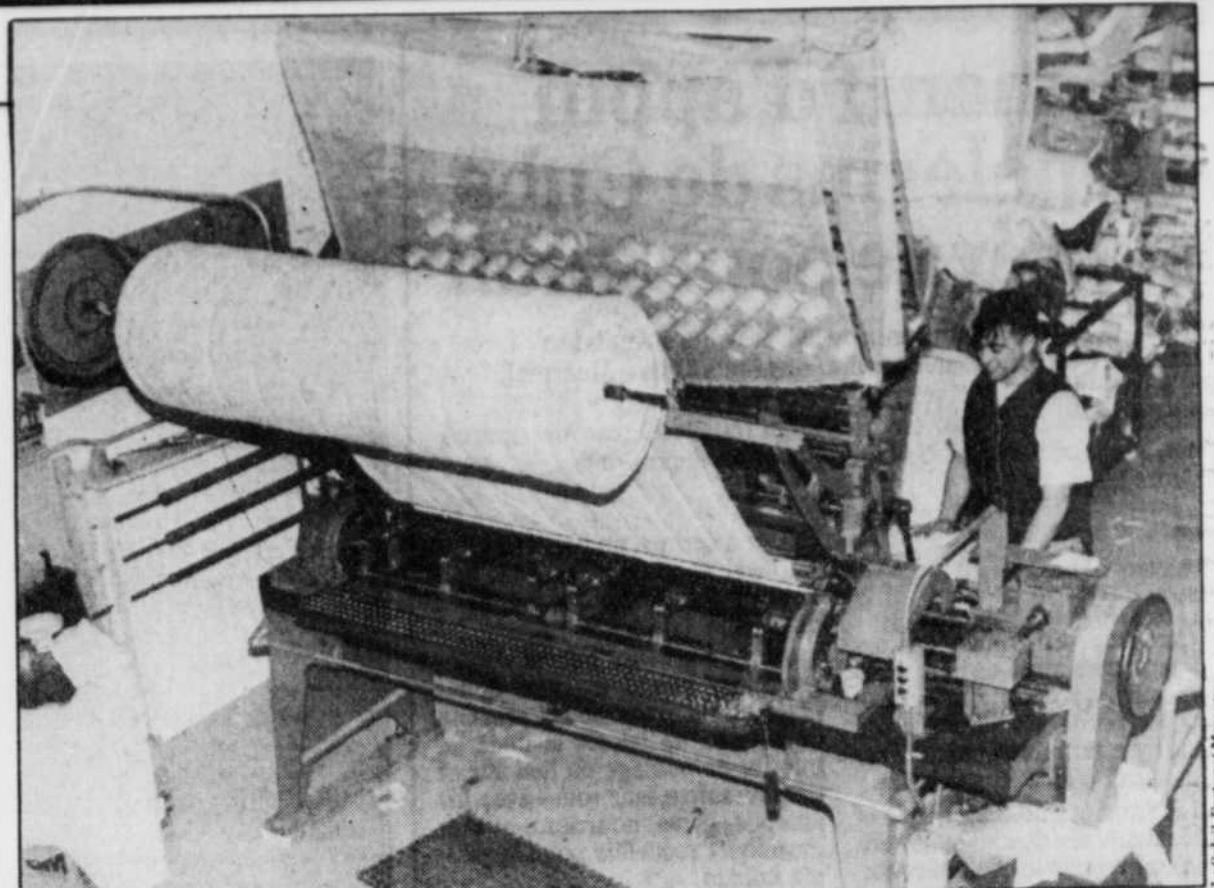
Fondée il y a six ans, Créations GND fabrique déjà pour le compte de commerces de décoration des couvre-lits sur mesure et des formes à coussins de toutes dimensions en se servant de la bourre synthétique comme du kodel (polyester aggloméré) et fait du piquage de tissus pour les manufacturiers.

Plus cher mais...

En se lançant dans la fabrication de produits de literie en laine, la petite compagnie veut ajouter une corde à son arc qui, souhaite-t-elle, améliorera une rentabilité fragile.

La laine dégage chez l'être humain une sensation de chaleur et de confort inégalée. Contrairement aux matières premières synthétiques, soutient Christian Pilon, la laine, à l'état naturel, est un matériau qui respire, permettant au corps de rester au sec et de maintenir une température confortable malgré des variations de l'air ambiant. Comme isolant, la laine a aussi des propriétés supérieures. L'existence d'une multitude de poches d'air autour et parmi les fibres réduit sensiblement les possibilités de transfert rapide de température, tout en laissant s'échapper l'humidité provoquée par la transpiration.

Cependant il y a un prix à payer pour ces propriétés inestimables. En effet, selon Christian



Cette machine pique la laine dans une enveloppe de tissu 100 % coton. Créations GND tente de percer le marché avec des articles de literie en laine.

Pilon, le coût des produits en laine est de 40 % supérieur à celui des produits composés de matériaux synthétiques, mais moins élevé de moitié que celui des produits européens en plumes d'oie.

« Nous voulons atteindre une clientèle qui est prête à payer davantage pour des produits de

luxe qui sont plus doux, plus souples, plus moelleux, plus enveloppants, plus confortables. Nous cibons 5 % des consommateurs. »

Enveloppée de coton naturel à 100 %, qui rend le produit plus souple et plus confortable, la bourre des produits NaturAir est

100 % de laine pure (inodore, non piquante, stérilisée et cardée) importée de la Nouvelle-Zélande.

Nicole et Christian Pilon étaient âgés respectivement de 29 et 25 ans quand ils ont fondé Créations GND en 1988. La PME compte une dizaine d'employés.

PARLONS ARGENT

LE SOLEIL

Une hausse d'intérêt préventive

Q. Les banques centrales des États-Unis et du Canada ont haussé récemment leur taux d'intérêt. Je me demande ce que peut alors réserver l'avenir. Avons-nous atteint le fond du baril et vaudrait-il mieux investir à plus court terme, dans l'espoir d'obtenir de meilleurs rendements dans un avenir pas trop lointain ?

D.M.
Sainte-Foy

R. Il faut préciser d'abord que personne ne peut prédire assurément ce que sera l'avenir. Ainsi, la firme Towers Perrin rapportait dans son bulletin de janvier que la plupart des gestionnaires de placements s'étaient trompés dans leurs prévisions en 1993.

Ils avaient prédit que le rendement moyen des actions et obligations canadiennes atteindrait respectivement 12 et 9,4 %; ils ont plutôt été de 32,5 et 18,1 %. C'est que peu d'entre eux avaient prévu la hausse des cours boursiers à cause de l'afflux de liquidités provoqué par la chute des taux d'intérêt et les fonds mutuels.

Cela dit, la hausse décrétée par la Réserve fédérale américaine (FED) doit s'interpréter dans le programme d'une politique monétaire préventive, selon Lévesque Beaubien Geoffroy. L'organisme américain veut éviter une accélération de l'inflation et des salaires en 1995-1996.

Les statistiques sur l'inflation sont encourageantes des deux côtés de la frontière. Cependant, remarque le courtier, il faut habituellement compter un décalage de 12 à 15 mois entre le début d'un resserrement monétaire et son plein effet sur l'activité économique.

On vient d'être confronté à une contraction monétaire qui sera probablement suivie d'autres cette année, pensent les analystes de Lévesque Beaubien Geoffroy. Ce développement au sud de la frontière leur semble encourageant pour les détenteurs de titres à long terme sur le marché obligataire.

C'est que, soulignent-ils, l'ennemi numéro 1 pour la valeur d'une obligation est avant tout l'accélération des prix à la consommation en raison de l'érosion du pouvoir que cela engendre. Puis, l'état de la courbe de rendement avant le début de ce resserrement suggère que les investisseurs à long terme avaient intégré une remontée des taux courts dans le présent cycle, analysent-ils.

D'ailleurs ils croient que l'inflation devrait demeurer faible en Amérique du Nord au cours des prochaines années à cause des forces déflationnistes encore présentes dans l'économie.

De nombreux facteurs militent pour cette hypothèse. D'abord les matières premières : les surplus de production devant continuer d'affluer d'Amérique latine, d'Indonésie et de l'ex-URSS devraient réduire les pressions de la reprise économique mondiale prévue pour 1995. Et les investisseurs exigent des rendements moindres et se rendront compte que les taux à long terme en Europe sont maintenant plus bas qu'en Amérique.

VIANNY DUCHESNE

D'autres ouvrages

Voici deux ouvrages pouvant intéresser gestionnaires et commerçants :

Les PME bilan et perspectives

La dernière publication des Presses Inter Universitaires de Cap-Rouge fait le point, sous le titre *Les PME bilan et perspectives* (40 \$), sur les différentes caractéristiques et comportements des petites et moyennes entreprises vus sous l'angle de l'économie et de la gestion. Chaque chapitre comprend une synthèse de la documentation, une discussion sur les théories actuelles et un questionnement sur ce qui reste à faire.

100 stratégies pour doubler vos ventes

Êtes-vous capables de doubler vos ventes en six mois ? Oui, répond Robert L. Riker, auteur de *100 stratégies pour doubler vos ventes* (21,95 \$) publié par Les Éditions de l'Homme. Le consultant en gestion est catégorique : dans le domaine de la vente, il n'y a pas de limites. Et son ouvrage décrit des méthodes simples pour raccourcir les périodes de dédoublement naturel d'un chiffre d'affaires.

Chaque dimanche, les journalistes qui s'occupent d'activités économiques au SOLEIL, trouvent auprès de spécialistes des réponses à vos interrogations. Écrivez à PARLONS ARGENT c/o Vianny Duchesne, Journal LE SOLEIL, 300, rue Saint-Vallier, Est, C.P. 1547, Québec, G1K 7J8 ou par télécopieur (418) 647-3374.



VILLE DE VAL-BÉLAIR

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE CHAUVEAU

AVIS PUBLIC ZONE CONCERNÉE

Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la zone concernée RAB, dont la description détaillée et un croquis sont contenus plus loin dans l'avis.

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

1. Lors d'une séance tenue le 1er mars 1994, le Conseil a adopté le règlement suivant :
RÈGLEMENT VB-464-93 :
"RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE VB-394-88 ET AMENDEMENTS, EN VUE DE PERMETTRE LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU TYPE D'USAGE RÉSIDUEL ET D'ÉTABLIR LES NORMES ET DISPOSITIONS APPLICABLES."
L'objet de ce règlement est de créer une nouvelle zone RAC, à même une partie de l'actuelle zone RAB, afin de réglementer le type de recouvrement extérieur pour les habitations unifamiliales jumelées et en rangée.
2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la zone RAB, peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.
3. Ce registre sera accessible de 9 h à 19 h le 28 mars 1994 au bureau de la municipalité, 1105, avenue de l'Église Nord, Val-Bélair.
4. Le nombre de demandes reçues pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 46. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
5. Le résultat de cette procédure d'enregistrement sera annoncé le 28 mars 1994 au bureau de la municipalité, 1105, avenue de l'Église Nord, Val-Bélair, à 19 heures 05 minutes.
6. Le règlement peut être consulté au bureau du greffier, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et pendant les heures d'enregistrement.

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DE LA MUNICIPALITÉ.

1. Condition générale à remplir le 1er mars 1994 :
Être soit domicilié sur le territoire de la municipalité, soit propriétaire d'un immeuble situé sur ce territoire, soit occupant d'une place d'affaires située sur ce territoire.
2. Condition supplémentaire, particulière aux personnes physiques, à remplir le 1er mars 1993 :
Être majeur et de citoyenneté canadienne.
3. Condition supplémentaire particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux occupants d'une place d'affaires :
Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci, comme le seul des copropriétaires ou des occupants qui a le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupant de la place d'affaires. (Note : Un copropriétaire ou un occupant ne peut être désigné s'il est par ailleurs qualifié à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble ou d'occupant unique d'une place d'affaires).

CONDITION D'EXERCICE DU DROIT À L'ENREGISTREMENT D'UNE PERSONNE MORALE :

Désigner par une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 1er mars 1994 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne.

DESCRIPTION ET CROQUIS DE LA ZONE CONCERNÉE

Description de la zone RAB :

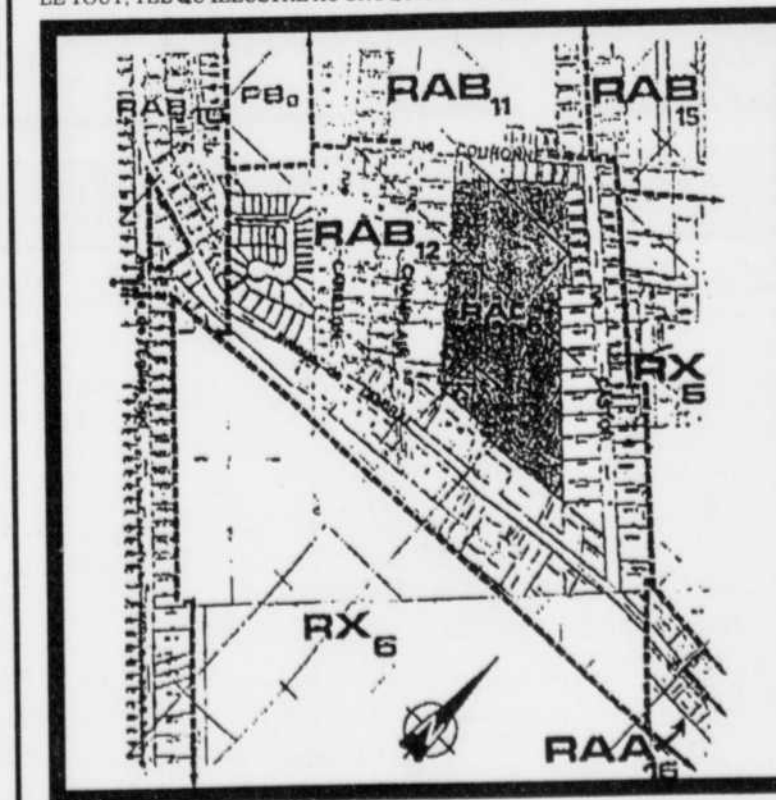
Bornée au nord-est par une ligne vers le sud-est sur une longueur de 320 m, parallèle à la rue du Castor localisée à 30 m au nord-est de cette dite rue à partir de l'emprise de la rue de la Couronne jusqu'au lot no 270-34-14-1, une ligne vers le nord-est sur une longueur de 15 m longeant le lot no 270-34-14-1, une ligne vers le sud-est sur une longueur de 450 m parallèle à la rue du Castor localisée à 45 m au nord-est de cette dite rue à partir du lot no 270-34-14-1, passant à travers l'avenue de l'Amiral et longeant une partie du lot no 270-6-P;

au sud par une ligne vers l'ouest sur une longueur de 815 m parallèle à l'avenue de l'Amiral localisée à 85 m au sud de cette dite avenue à partir du lot no 270-7-P jusqu'à une partie du lot no 270-39-P;

au sud-ouest par une ligne vers le nord-ouest sur une longueur de 230 m à partir d'une partie du lot no 270-39-P, longeant le lot no 270-38-14, passant à travers l'avenue de l'Amiral, longeant les lots nos 270-38-4-12, 270-38-4-1, 270-38-4-44, 270-38-4-43, 270-38-4-32, 270-38-4-45 (rue Charlemagne), 270-38-4-29, 270-38-4-30 et une partie du lot no 270-38-3;

au nord-ouest par une ligne vers le nord-est sur une longueur de 117 m passant à travers le lot no 270-38-3, une ligne vers le nord-ouest sur une longueur de 28 m longeant le lot no 270-37-24, une ligne vers le nord-est sur une longueur de 440 m longeant le lot no 270-37-24 et passant par l'axe d'une partie de la rue de la Couronne;

LE TOUT, TEL QU'ILLUSTRE AU CROQUIS CI-APRÈS :



DONNÉ À VAL-BÉLAIR, CE 20 MARS 1994

SUZANNE PAQUET, O.M.A.,
GREFFIER

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE CHAUVEAU

AVIS PUBLIC ZONE CONCERNÉE

Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la zone concernée RAC, dont la description détaillée et un croquis sont contenus plus loin dans l'avis.

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

1. Lors d'une séance tenue le 1er mars 1994, le Conseil a adopté le règlement suivant :
RÈGLEMENT VB-466-93 :
"RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE VB-394-88 ET SES AMENDEMENTS, EN VUE DE PERMETTRE LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU TYPE D'USAGE RÉSIDUEL ET D'ÉTABLIR LES NORMES ET DISPOSITIONS APPLICABLES."
L'objet de ce règlement est de créer une nouvelle zone RAC, à même une partie de l'actuelle zone RAC, et de modifier les "Conditions préalables aux permis de certificats" (article 1.6.2), les "Définitions des termes" (article 2.3) et d'ajouter des "Dispositions applicables au secteur de zone RAC" (article 4.3.5) et les "Dispositions applicables à des opérations d'ensemble dans certains secteurs de zones" (article 4.8.10), le tout afin d'autoriser et de fixer les normes de développement applicables aux habitations unifamiliales en rangées dos-à-dos exclusivement permises dans la nouvelle zone RAC.
2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la zone RAC, peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.
3. Ce registre sera accessible de 9 h à 19 h le 28 mars 1994 au bureau de la municipalité, 1105, avenue de l'Église Nord, Val-Bélair.
4. Le nombre de demandes reçues pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 16. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
5. Le résultat de cette procédure d'enregistrement sera annoncé le 28 mars 1994 au bureau de la municipalité, 1105, avenue de l'Église Nord, Val-Bélair, à 19 heures 05 minutes.
6. Le règlement peut être consulté au bureau du greffier, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et pendant les heures d'enregistrement.

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DE LA MUNICIPALITÉ.

1. Condition générale à remplir le 1er mars 1994 :
Être soit domicilié sur le territoire de la municipalité, soit propriétaire d'un immeuble situé sur ce territoire, soit occupant d'une place d'affaires située sur ce territoire.
2. Condition supplémentaire, particulière aux personnes physiques, à remplir le 1er mars 1993 :
Être majeur et de citoyenneté canadienne.
3. Condition supplémentaire particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux occupants d'une place d'affaires :
Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci, comme le seul des copropriétaires ou des occupants qui a le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupant de la place d'affaires. (Note : Un copropriétaire ou un occupant ne peut être désigné s'il est par ailleurs qualifié à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble ou d'occupant unique d'une place d'affaires).

CONDITION D'EXERCICE DU DROIT À L'ENREGISTREMENT D'UNE PERSONNE MORALE :

Désigner par une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 1er mars 1994 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne.

DESCRIPTION ET CROQUIS DE LA ZONE CONCERNÉE

Description de la zone RAC :

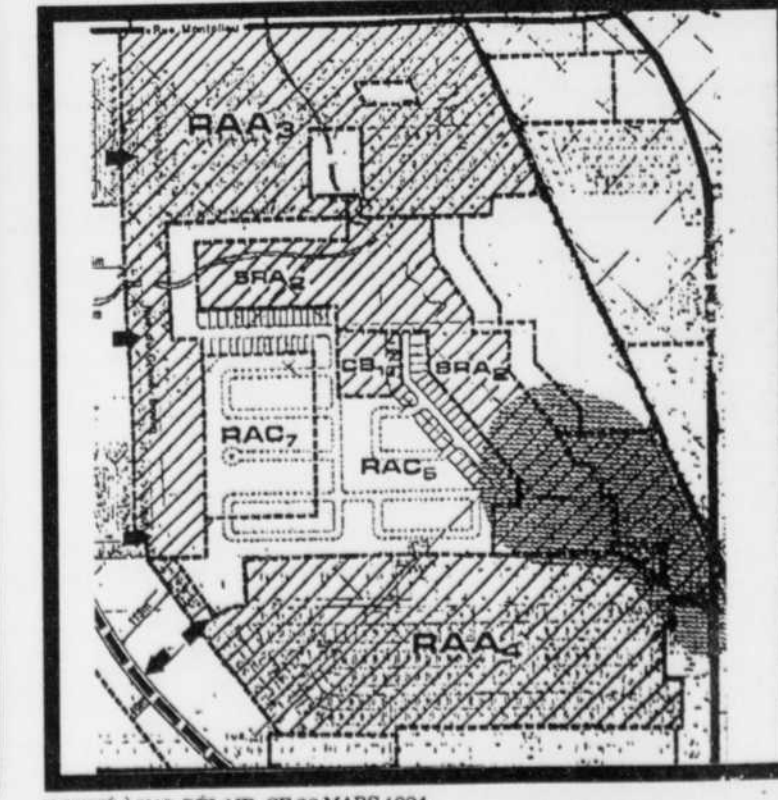
Bornée au nord par une ligne vers l'est partant de l'avenue du Golf d'un point localisé à la ligne arrière des lots du côté nord de la rue Guilbert et longeant ces lignes arrières jusqu'à une ligne vers le sud-est rejoignant les lignes séparatrices des lots 306 et 307;

Au sud-est, de là par une ligne parallèle à la rue Gaboury le long de la ligne séparatrice des lots 306 et 307 jusqu'à la ligne séparatrice des lots 306-11-1, 306-11-3 et 306-43; de là vers le sud-est le long de cette ligne jusqu'à la rue Gaboury et, de là jusqu'à la rue du Grand-Bourg; de là vers l'ouest jusqu'à la ligne séparatrice des lots 306 et 307;

Au sud-ouest, de là vers le nord-est sur une distance de 70 mètres, de là vers le nord-ouest jusqu'à l'avenue du Golf; de là vers le sud-ouest sur une distance de 50 mètres; de là vers le nord-ouest jusqu'à la ligne séparatrice des lots 313-35; de là le long de cette ligne arrière jusqu'au lot 313-P (rue);

Au nord, de là vers le sud-est sur une distance de 40 mètres; de là vers le sud-ouest sur une distance de 280 mètres; de là vers le sud-est jusqu'à la ligne arrière des lots bordant l'avenue du Golf; de là vers le nord-est jusqu'à 250 mètres; de là vers le sud-est jusqu'à une distance de 110 mètres de l'avenue du Golf; de là vers le nord-est puis vers le nord jusqu'à la rue Guilbert; de là vers le nord-ouest le long de cette rue jusqu'à l'avenue du Golf; de là jusqu'à la ligne arrière des lots localisés du côté nord de la rue Guilbert.

LE TOUT, TEL QU'ILLUSTRE AU CROQUIS CI-APRÈS :



DONNÉ À VAL-BÉLAIR, CE 20 MARS 1994

SUZANNE PAQUET, O.M.A.,
GREFFIER

Une manif d'appui aux pèlerins de Cuba est prévue pour lundi

QUÉBEC — Des sympathisants de la Caravane d'Amitié se rendront devant le consulat général des États-Unis à Montréal, lundi en début de soirée, afin de manifester contre la politique du département du Trésor américain qui retient du matériel destiné à Cuba au poste frontière de Laredo (Texas) depuis déjà plusieurs jours.

par VINCENT MARISSAL
LE SOLEIL

La Caravane du groupe Pastors for Peace, composée de bénévoles américains, européens et québécois, est partie en direction de Cuba il y a un mois pour y livrer du matériel d'aide humanitaire.

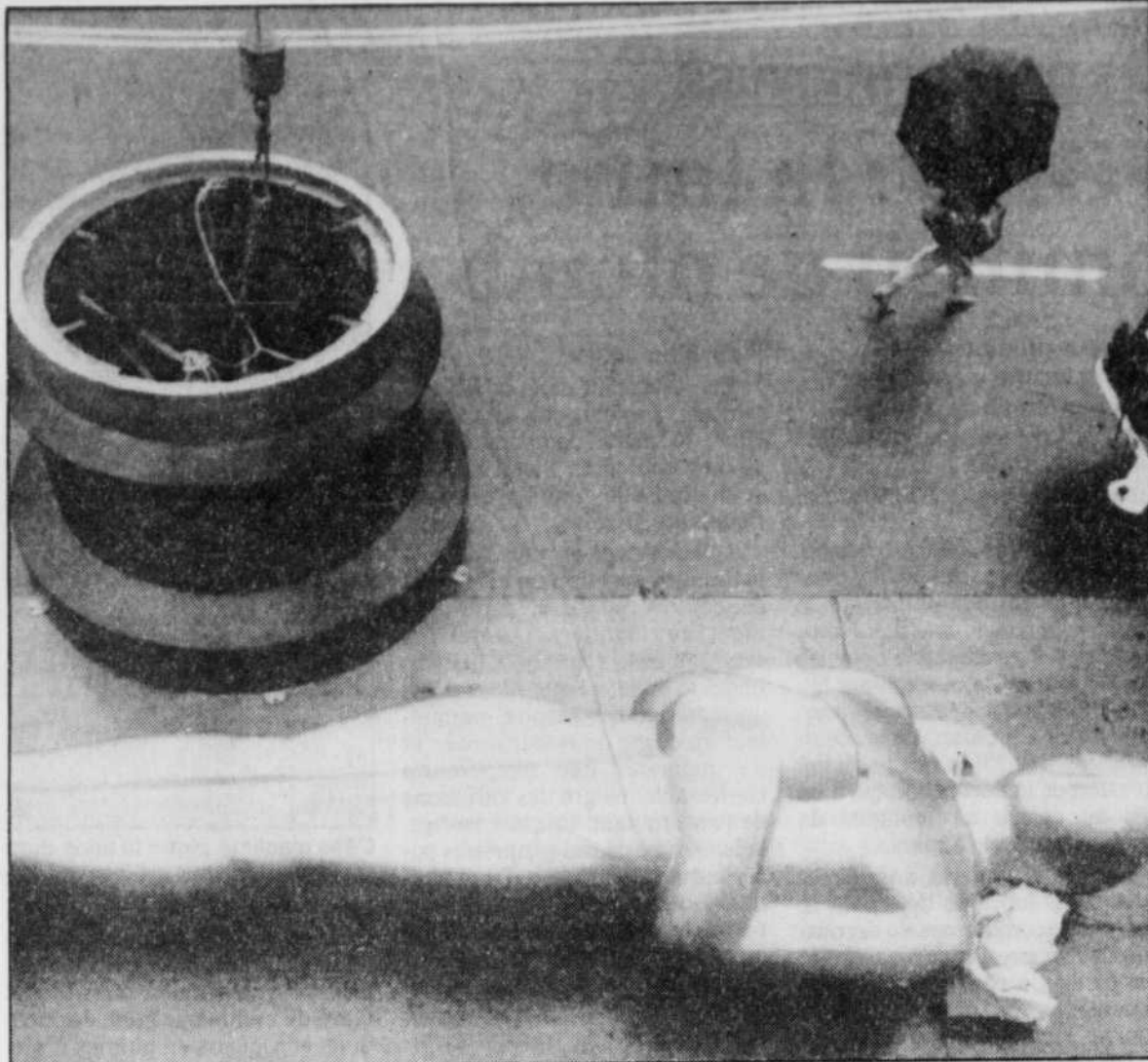
À la frontière des États-Unis et du Mexique, les douaniers américains ont retenu 49 boîtes contenant des ordinateurs, des ma-

chines à écrire, un appareil pour stériliser le sang et, surtout, une antenne parabolique destinée à une église cubaine.

Après plusieurs heures de négociations vaines avec les douaniers, les membres de la Caravane ont décidé de laisser le matériel interdit de passage en lieu sûr et de poursuivre leur route avec les autobus, livres, nourriture et médicaments recueillis pour le peuple cubain.

En tout, la Caravane, à laquelle participe le Québécois Georges Gauvin, a transporté 150 tonnes de marchandise dans l'île. Pastors for Peace veut ainsi manifester contre l'embargo américain qui pèse sur Cuba depuis plus de 30 ans.

Des manifestations comme celle de Montréal seront organisées sur tout le continent américain au cours de la semaine. La Caravane d'Amitié a quitté Cuba hier et sera de retour au poste frontière de Laredo le 21, où les participants tenteront à nouveau de faire traverser le matériel.



Pas moins de trois Oscars à terre

Une violente tornade printanière s'est abattue hier sur Los Angeles, jetant à terre trois statues d'Oscar érigées devant le Pavillon Dorothy Chandler en vue de la cérémonie de remise des célèbres trophées qui y aura lieu demain soir. Bien fixée à sa base que l'on voit à côté, cette statue fait bien une dizaine de mètres de haut.

De retour de vacances, enfin

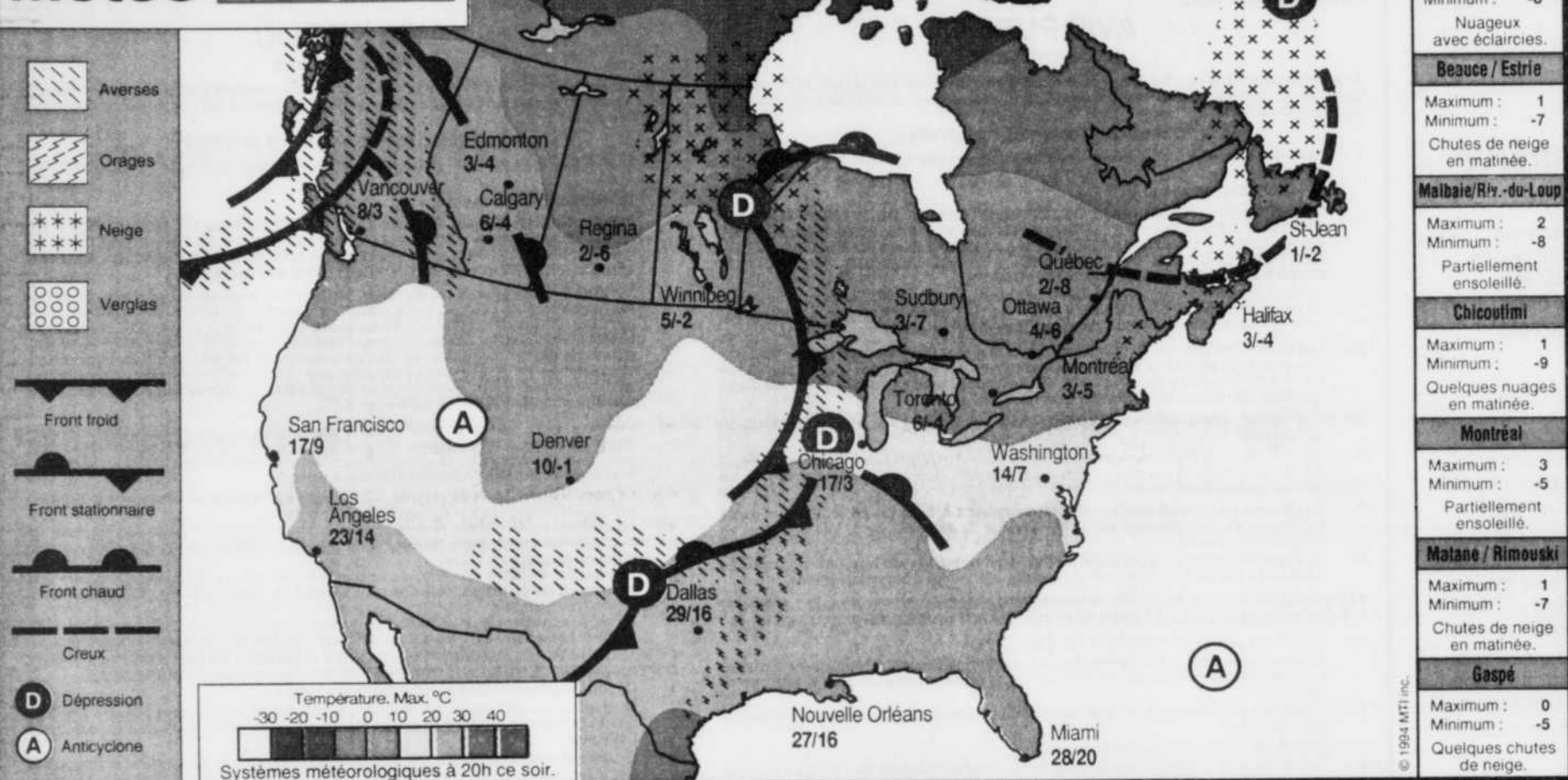
MONTREAL (PC) — Les malheurs de plus de la moitié des 45 touristes québécois attaqués à la pointe du fusil au Venezuela, samedi dernier, a pris fin hier matin quand leur avion s'est posé à Mirabel.

Beaucoup de monde attendait le retour au bercail de ces touristes, attaqués dès leur arrivée au Venezuela. Samedi dernier, des bandits ayant pris place à bord de leur autocar avaient détourné l'autobus et détourné les occupants, pour la plupart des touristes de la région montréalaise.

« À voir toutes ces caméras qui nous attendent ici ce matin (hier), ça me rend encore plus nerveux qu'au moment du drame », s'est empressé de souligner Raynald Bordeleau, celui-là même qui, après avoir connecté des fils de l'autocar immédiatement après l'assaut des bandits, a réussi à le faire démarrer pour ensuite le conduire sur plusieurs kilomètres.

L'aventure vécue par les touristes aura permis une nette amélioration des mesures de sécurité à Barcelone, les journaux locaux ayant abondamment traité de l'affaire. Au moment du décollage, tôt hier matin, les forces policières de tout le pays faisaient circuler les portraits-robots des bandits, qui ont été diffusés dans les médias.

Météo LESOLEIL



MOTS CROISÉS

par Liliane CHRETIEN NO D-2573 © Edimédia Inc.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

HORizontalement

- Durée de deux mois - Se rendra.
- Témoignera une admiration passionnée à quelqu'un - Choisis.
- Endroit peu profond d'une rivière où l'on peut traverser à pied - Claquons.
- Américain - Prénom masc. - Fer.
- Image provenant du renvoi de la lumière par la surface d'un corps - Palper.
- Racontes - Enduré.
- Fleche - Mouche qui pond près des nardes des moutons.
- Comique (f.).
- Tuyau ou appareil cylindrique - C'est un jeu d'enfant.
- Durée sans commencement ni fin - Mélodie.
- Trois fois - Baie des côtes de Honshu - Ville.
- Grande antilope africaine - Espèces.

SOLUTION DU PROBLEME D-2572

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

MOT MYSTERE

1541 6 lettres Le mot clé: Anniversaires de mariage

acier	coton	fer	lien	saphir
aimer	cuir	fête	fleur	sole
amitié	dentelle	fin	marié	temps
amour	diamant	gaîté	nocce	union
ardeur	église	homme	nubie	unité
argent	éloge	honorer	nuit	vécu
attaché	émeraude	ivoire	perle	veuf
bec	émoi	porcelaine	poterie	veuve
bigamie	époux	jonc	recevoir	rubis
bonbon	époux	libre		
bronze				

Solution du problème précédent: planétaire

A	V	E	U	V	E	N	I	A	L	E	C	R	O	P
E	B	F	E	P	C	E	R	I	A	E	U	O	D	
T	I	U	N	T	G	E	E	A	M	I	T	E		
N	F	M	O	I	E	N	M	E	A	E	A	E	R	
U	E	J	A	N	P	E	R	L	A	E	R	I	F	
N	P	G	T	G	R	B	S	L	I	A	D	O	L	M
I	O	P	A	I	N	A	E	N	V	E	U	I		
T	U	B	U	L	O	B	P	T	E	E	U	I	U	R
E	S	D	N	I	E	I	H	N	C	R	N	B	E	R
S	E	Z	N	O	R	B	I	E	O	I	R	I	E	
I	P	U	R	B	E	R	D	M	T	O	O	M	S	
L	V	M	H	E	L	I	B	U	N	N	O	M	V	E
G	E	C	E	E	F	R	L	R	O	O	C	E	I	
E	C	L	A	T	T	A	C	H	E	H	C	E	B	O
X	U	O	P	E	M	M	E	F	A	C	I	E	R	S

Québec aujourd'hui	demain	mardi
Maximum aujourd'hui: 2 Minimum cette nuit: -8 Nuageux avec éclaircies, partiellement nuageux cet après-midi. Vents O 25-40 km/h.	Maximum le jour: 4 Minimum la nuit: -5 Ensoleillé. Vents O 15-20 km/h.	Quelques averses. Max: 2 Min: 0 mercredi Partiellement ensoleillé. Max: 4 Min: -2

Au Canada	Destinations soleil	Dans le monde
AUJOURD'HUI Iqaluit Ensoleillé -15/-22 Yellowknife Nuageux -11/-19 Whitehorse Av/Neige -5/-11 Vancouver Pluie 8/3 Edmonton Ensoleillé 3/4 Calgary Ensoleillé 6/4 Saskatoon Av/Neige -1/-7 Regina Av/Neige 2/5 Winnipeg Nuageux 5/6 Thunder Bay Nuageux 5/2 Toronto Ensoleillé 6/4 Frédéricton Av/Neige 2/5 Charlottetown Av/Neige 1/5 Saint-Jean Nuageux 1/2	AUJOURD'HUI Acapulco Ensoleillé 32/22 Barbades Ensoleillé 30/25 Bermudes Ensoleillé 21/18 Curaçao P/Nuageux 32/26 Guadalajara Ensoleillé 31/10 Havane Nuageux 31/21 Miami P/Nuageux 28/20 Myrtle Beach Ensoleillé 26/14 Montego Bay Ensoleillé 30/22 Nassau Ensoleillé 28/20 Orlando P/Nuageux 28/17 San Juan Ensoleillé 33/22 Trinidad Ensoleillé 33/22	AUJOURD'HUI Amsterdam Nuageux 9/4 Beijing P/Nuageux 11/6 Berlin Pluie 4/3 Buenos Aires Nuageux 21/16 Londres Nuageux 11/5 Los Angeles Ensoleillé 23/14 Madrid Ensoleillé 18/5 Mexico Ensoleillé 27/13 Moscou Neige 1/2 New Delhi Ensoleillé 34/21 New York Ensoleillé 12/2 Paris Nuageux 11/5 Rome Nuageux 18/11 Washington P/Nuageux 14/7

Facteur de refroidissement	Almanach quotidien
temp. Vents (km/h) (°C) 10 20 30 40 50 5 3 1 -5 -9 -11 0 -2 -7 -11 -13 -15 -5 -7 -13 -17 -20 -22 -10 -12 -19 -24 -27 -29 -15 -17 -25 -31 -34 -36 -20 -22 -31 -37 -41 -44 -25 -27 -37 -44 -48 -51 -30 -32 -43 -50 -55 -58 -35 -38 -50 -57 -62 -66	Maximum hier: -1 Normale: 1 Minimum hier: -8 Normale: -9 Record max. pour aujourd'hui: 10 1948 Record min. pour aujourd'hui: -23 1944 Neige (jusqu'à hier) 34.4 cm Ce mois-ci: 49.6 cm Ce mois-ci l'an dernier: 314.2 cm Cet hiver: 208.0 cm Hiver dernier: 208.0 cm

Sept-Îles	Rimouski
00h00 B 0.8m 06h45 H 2.3m 13h25 B 0.9m 19h10 H 1.7m	00h25 B 1.4m 07h05 H 3.3m 13h50 B 1.5m 19h50 H 2.6m
Matane	Chicoutimi
01h05 B 0.9m 07h55 H 2.2m 14h45 B 0.9m	01h30 B 1.6m 08h15 H 3.2m 15h20 B 1.5m
Québec	Grondines
05h40 B 1.0m 11h15 H 4.5m 18h55 B 0.9m	01h25 H 3.0m 09h20 B 1.5m 13h40 H 3.4m 22h40 B 1.5m
Montréal	Shawinigan
00h10 H 3.6m 06h45 B 1.2m 12h25 H 4.3m	02h35 H 2.8m 10h30 B 1.4m 14h55 H 3.3m

LES CHOIX TÉLÉ

de Ghislaine RHEAULT

13h-CBVT-Le Marathon de l'Orchestre symphonique de Québec sous la direction de Pascal Verrot et Gilles Ouellet.	16h-MusiquePlus-Défilé de mode de la Sainte-Flanelle.	19h-RC-Pascale Bussières victime de Surprise sur prise.	20h-RC-Avant-goût de Santa Maria qui met en vedette Patrice L'Ecuyer. Premier épisode et la suite en septembre.	20h-RC-Les fourberies de Scapin dans la super mise en scène de Denise Filiatrault. Yves Jacques dans le rôle principal.	20h-CBC-Les Juno Awards, gala animé présenté par Roch Voisine ou Céline Dion est aussi en vedette. Deux médailles d'or de plus.	20h-ABC-Rainman C'est la soirée Dustin Hoffman.	21h-RC-René Simard à 100% pur.
---	---	---	---	---	---	---	--------------------------------

CE SOIR À LA TÉLÉ

Réseau	Câble	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
(2)	13	M. Brown	Elle écrit au meurtre 2681	Étoiles du Capitole 8001	Super ciné: LES APPRENTIS COWBOYS 710556							Grand journal
(3)	27	NCAA Basketball	60 Minutes 6407	Murder. She Wrote 2827	Movie: ULTIMATE BETRAYAL 5914							Star Search
(4)	7	Dr Doogie	J.E. 54914	Cinéma: RALF SUPERKING 74778	L'événement 53285							Le TVA/SKI/ Loto/Vision
(5)	3	(18h) Disney	Road to Avonlea 29204	JUNO AWARDS 19240	Sunday Report	Venture						Dennis Trudeau/ CBC News
(5)	15	EC. fans/Magel	Journa TF1	Vision 5	7 sur 7 474056	Jamais sans mon livre 874812	Air de famille 129989					Clip postal 870961
(11)	6	Découverte	Surprise Sur prise 63204	Santa Maria, Bonjour 72952	René Simard 100% pur 69488	Le dimanche/Scully/Météo/Sports						Ciné-club
(12)	12	Travel, travel	Fun Videos	Fun People	Lois & Clark 58730	Movie: ULTIMATE BETRAYAL 68117						CTV News
(15)	8	SIMON LES NUAGES 96204			Les fourberies de Scapin de Molière 9059372	Fest. jazz 1271010						Entretiens 3339223
(22)	22	Pub	Fun. Videos	Fun. People	Movie: RAIN MAIN 660933							Siskel & Ebert/ HBO Comedy
(57)	14	(17h) TOOTSIE 906594	ROMANCING THE STONE 61852827		Washington	Wall Street						Inside
Télécomm	9	Comprendre...	Hockey olympique	Entraînés	Lien direct	Québec monde	Quoi de neuf ?	Évén. spécial	Amis de Claude	À votre service	Notre député	
Vidéotron	9	Quest. femmes	Passion hockey	Incrédibles	Inventeurs	Comprendre avant d'apprendre	Choisir le bonheur					
MusiquePlus	20	Fax	Défilé de mode de la famille des Canadiens 344339		Clip postal 825624							
Télé Plus	24	Actualité	Portrait de...	Bon. mains	Virage	Fortune	Nutri-gline	Féminin plur.	Bien-être	Fil des astres	Plein air plus	
RDS	25	Sports 30	Quest. sport	Ligue canadienne de hockey 681399		Ski mag	Sports 30	Héros hiver				